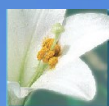


FLEURY



Lys Infos

L'ESSENTIEL DE FLEURY



Juillet 2017 - n° 19





Sommaire

3	L'essentiel de Fleury
4-5	Ils ont délibéré
6-7	Budget
8	Élections
9	Mosellane des Eaux
10-13	Commissions
14-15	EPCI
16	SIVOM - Péricolaire
17-21	La petite plume de Marc Chagall
22-27	Associations
28	Civisme
29-30	Revue de presse
30	Bibliothèque
31	Le coin du collectionneur
32-33	Brèves
34	Les élus minoritaires
35	Jeux
36	Agenda et Associations

MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY
Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22
E-mail : mairie@fleury.fr
Site Internet : www.fleury.fr

Heures d'ouverture

Lundi de 08h30 à 12h00
Mardi de 08h30 à 12h00
Mercredi de 08h30 à 12h00
Jeudi de 08h30 à 12h00
Vendredi de 08h30 à 12h00
et de 14h00 à 18h30

SIVOM de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury
Tel 03 87 52 67 78

Accueil du public : mercredi de 13h à 17h

Accueil téléphonique :

lundi de 13h à 16h30 ;
mardi et jeudi de 8h à 12h15

Courriel :

sivomdepouillyfleury@orange.fr

Lys Infos, Magazine, édition n°19

Edité par la Mairie de Fleury à 600 exemplaires
Directeur de publication : Jean-Paul Eckenfelder
Rédacteur en Chef : Gilles Vavrille
Rédaction : Commission information et Presse
Gilles Vavrille, Brigitte Langlois, Sandrine
Sandras, Blandine Sutter
Conception et réalisation : Mairie de Fleury

EDITORIAL

Chères Fleuriennes, chers Fleuriens,

Le monde évolue en permanence et tous, nous voulons voir notre société s'améliorer pour nous-même et pour nos enfants. Mon rôle en tant que maire est d'anticiper, d'accompagner et d'impulser ces changements. Pour moi les objectifs pour la commune sont clairs et conformes aux engagements pris : entretenir et développer Fleury, tout en conservant une fiscalité acceptable ! Notre gestion du budget communal en est la preuve.



Des projets sont donc nécessaires et ils sont inscrits chaque année au budget. Leurs réalisations reposent sur une règle simple que j'applique depuis que je suis maire : la recherche d'un maximum de subventions auprès de nos partenaires institutionnels. Cela demande du temps, car les travaux ne peuvent débuter qu'après leur obtention et aussi beaucoup d'énergie et avec mon équipe nous nous y employons avec beaucoup d'application.

Reste les faits : notre budget est sain, la situation financière de la commune satisfaisante (n'en déplaise à l'équipe minoritaire qui vote systématiquement contre) et sous l'impulsion de mon équipe, Fleury continue à évoluer en conservant ce qui est essentiel à nos yeux : son caractère rural aux portes de la métropole messine.

Des travaux ont d'ores et déjà été réalisés à la salle polyvalente Raymond Feldmann : modification du chauffage (modernisation et économies), entretien des bardages par nos ouvriers et remise en conformité de l'installation électrique.

Les passages piétons ont été sécurisés : des piétons ont été installés Route Nationale et à proximité de l'école. Les prochains travaux comprendront la mise en conformité de l'accès à la mairie, la réfection du trottoir Chemin de Metz sur la portion donnant accès à l'école.

Par ailleurs, présent aux différentes manifestations culturelles et sportives qui se déroulent dans la commune, je souhaite remercier les présidentes et présidents ainsi que leurs comités pour leur engagement dans la vie de notre village pour le plus grand plaisir de nos concitoyens.

Sur le plan national, nous avons un nouveau président et de nouveaux députés : les tâches qui les attendent sont immenses et espérons qu'ensemble ils sauront redresser notre pays qui en a assurément besoin.

En espérant que vous aurez plaisir à lire ce nouveau numéro, mon équipe et moi-même, vous souhaitons de passer un bel été ensoleillé.

Jean-Paul Eckenfelder

Commerces-Professions Libérales-Entreprises à votre service

Professions Libérales

Infirmière

Pascale LE GOFF

28 A, rue Gérard Mansion Tél. : 03 87 52 58 17

Orthophonistes

**Delphine FONTENEAU, Christelle CAMPANILE
Hélène THIOLLIER, Alexia CLARA et Marion
ODILLE : 4B, route Nationale Tél. 03 87 57 16 37**

Kinésithérapeutes

Laetitia NOIRÉ et Lucie LALLEMENT

28 A, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 38 02 84

Ostéopathe

Hélène LAMBRECH - Ostéopathe D. MROF

28 A, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 35 07 95
osteo.lambrech@gmail.com ; www.osteo-lambrech.fr

Artisans et indépendants

Architecte D.P.L.G. Vincent CALMES

9, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 52 59 30

Coiff'El Création

11, rue des Roses Tél. 03 87 52 53 97

Christian RENOV

Menuiserie/ébénisterie/parquets...
Christian HAFNER 2 rue des Pervenches
Tél. 03 87 52 52 43 / 06 36 22 23 87

Entreprise Jean-Louis WILLAUME

Maçonnerie
4, rue du Moulin Tél. 03 87 52 64 71

Entreprise CUCCI Martin

Carrelage peinture
26 bis rue Mansion Tél 06 60 05 74 16 / 09 66 90
40 45
Martin.cucci@gmail.com

Garage Laurent MIEDICO

Agent RENAULT
5, rue Nationale Tél. 03 87 52 53 80

Traductrice Espagnol et Russe Ludmila RUIZ

5, rue des Tulipes ; Tél. 03 87 52 62 48

WATBATI SARL

Terrassement/ gros œuvre/charpente...3 rue des
Jardins Tél. 06 89 65 18 24 www.batiwat.fr /
watbledyannick@aol.fr

Auto entreprise LECLERC Claude

Plombier, chauffagiste, sanitaire ; 21 rue Mansion
Tél. 06 99 75 18 74 / gamac1@free.fr

A2C sécurité incendie -

Christian SIMON
Matériel de sécurité incendie – signalisation sécuri-
té -extincteurs
5, chemin de Metz
Tél. 03 87 55 88 39 - 06 08 00 17 37
contact@a2c-incendie.fr - www.a2c-incendie.fr

Lewis Toiture

10, rue Lucien Albert
Tél. 03 54 44 71 35 / lewis.toiture@sfr.fr

BUBBLE-BE

Agence de communication et évènementiel
7, Domaine de la Tour
Tel. 06 18 18 24 65 /
info@bubble-be.fr site : www.bble-be.fr

Restauration et Alimentation

Boulangerie ZIMMER

15, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 55 22 05
(Tous les matins de 7h00 à 13h00 sauf le mardi)

Café "Le Couaraïl"

28, Rue Gérard Mansion
(du mardi au dimanche
de 7h45 à 14h - 18h à 00h)

Caro'Pizza (Pizza - traiteur)

Ouverture prochaine d'une épicerie fine :

San Leone

7B route Nationale
Tel 06 73 84 82 08

Restaurant L'Auberge Fleurie

11, rue Gérard Mansion Tél. 03 87 52 59 93
Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

Torréfacteur Laurent WOLFF

4, rue Nationale Tél. 03 87 52 63 41
(vente aux particuliers du lu. au ve. de 8h30 à 12h)

Séance du 12 décembre 2016**Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (RPQS 2015) :**

(...)Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour) : ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2015. DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.

Convention pour l'entretien de la station d'épuration et des postes de relèvement : Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (14 pour), accepte la convention pour l'entretien de la station d'épuration et des postes de relèvement avec la Société Mosellane des Eaux pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019, d'un montant semestriel initial de 8 569 € HT et autorise le Maire à signer tous les documents y afférents.

Décisions modificatives : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour), décide d'effectuer les décisions modificatives (...)

Contrat vision optimisée de l'entretien d'installations d'éclairage public : Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (14 pour), accepte le contrat vision optimisée de l'entretien d'installations d'éclairage public avec l'UEM pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2020, d'un montant annuel initial de 5 791.08 € HT avec une remise de 11% sur le prix standard durant les 4 ans du contrat et autorise le Maire à signer tous les documents y afférents.

Séance du 16 janvier 2017

Enquête publique sur la demande d'autorisation d'exploiter présentée par la société SUEZ Organique pour le recyclage agricole des matières à épandre : Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (13 pour, 1 abstention), s'oppose à l'épandage des boues issues de la station de compostage et de méthanisation du site de Créhange sur son territoire (...)

Décisions modificatives : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour), décide d'effectuer les décisions modificatives (...)

Séance du 27 février 2017

Indemnités de fonction des élus : Vu (...); Considérant que le code susvisé fixe des taux maximaux et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire, et aux adjoints. Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité, (13 pour) décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoint dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées

aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants, avec effet au 1er janvier 2017 et pour toute la durée du mandat : Taux en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique, conformément au barème fixé par les articles L 2123-23 et L 2123-24 du code général des collectivités territoriales :

Maire : 31 %.

1er, 2ème et 3ème adjoints : 9,92 %.

Mise à jour du tableau des effectifs :

(...) Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de ces dispositions réglementaires et examiné le tableau des effectifs, Délibère et décide d'apporter, à la majorité (14 pour), au tableau des effectifs de la collectivité les modifications nécessitées par les décrets susvisés.

Demande de subvention pour séjours linguistiques : Mme FEY Sandrine arrive à la séance et prend part aux délibérations à partir de ce point. Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (3 pour verser une subvention, 11 contre), refuse de verser une subvention pour un séjour linguistique à un élève du collège Jean Mermoz habitant à Fleury.

Transfert de la compétence PLU à la CCSM : Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (14 pour), est favorable au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes du Sud Messin.

Révision du PLU (mise en compatibilité avec le SCOT) : Après les nouvelles informations présentées par M. le Maire, le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (14 pour), décide de ne plus prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme et décide d'annuler la délibération n°37 du 19 octobre 2016.

Exercice du droit de préemption :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (10 pour, 3 contre, 1 abstention), décide d'acquérir par voie de préemption le bien situé à Fleury, rue Gérard Mansion cadastré section 1 n°282 d'une surface de 61 ca, mise en vente à 4 500 €, décide de demander une estimation auprès des services des Domaines, précise que le règlement de la vente interviendra dans les 6 mois, à compter de la notification de la présente décision et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.



Terrain situé à côté du Monument aux Morts

Ils ont délibéré

Séance du 3 avril 2017

Compte administratif M14, exercice 2016 : (...) Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à la majorité (10 pour, 3 abstentions) le compte administratif M14 de l'exercice 2016 affichant les résultats suivants :

Section de fonctionnement : excédent de 115 537.69 €

Section d'investissement : excédent de 145 657.71 €.

Reste à réaliser, section d'investissement : excédent de 61 475.00 €.

Décide de porter en report à nouveau en section de fonctionnement la somme de 115 537.69 €.

Compte administratif M49, exercice 2016 : (...) Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à la majorité (10 pour, 3 abstentions) le compte administratif M49 de l'exercice 2016 affichant les résultats suivants :

Section d'exploitation : excédent de 106 771.71 €.

Section d'investissement : déficit de 3 973.86 €.

Décide d'affecter en section d'investissement, article 1068, la somme de 3 973.86 € et de porter en report à nouveau en section de fonctionnement la somme de 102 797.85 €.

Comptes de gestion M14 et M49, exercice 2016 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (11 pour, 3 abstentions), décide d'approuver les comptes de gestion, M14 et M49, exercice 2016.

Taux d'imposition 2017 des 3 taxes directes locales : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour), décide de fixer comme suit les taux d'imposition des 3 taxes directes locales 2017, sans augmentation par rapport à 2016 : Taxe d'habitation : 19,78 % ; Taxe foncier bâti : 12,33 % ; Taxe foncier non bâti : 43,76 %

Subventions de fonctionnement 2017 : Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (13 pour, 1 abstention), décide d'allouer les subventions 2017 suivantes :

Kany-Club : 400 € , Tennis-Club : 900 € et 300 € pour les feux de la St Jean sous réserve de leur réalisation , Chorale "La Villageoise" : 600 € , Sport Culture Loisirs : 600 € , Sport pour Tous : 550 € , Fleury-Loisirs : 550 € , Fleury Football Club : 650 € , Association Indépendante des Parents d'Élèves : 500 € , Les Compagnons de la Tour St Nicolas de Fleury : 300 € , Prévention Routière : 100 € , Union des Combattants : 150 € , Restos du Cœur : 300 € , Cheval Bonheur : 250 € , Comité des Fêtes : 380 €.

Budget primitif M14, exercice 2017 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (10 pour, 3 contre, 1 abstention) décide d'adopter le budget primitif M14, exercice 2017, qui s'équilibre à 778 470 € en fonctionnement et 683 325 € en investissement.

Budget primitif M49, exercice 2017 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (11 pour, 3 contre), décide d'adopter le budget primitif M49, exercice 2017, qui s'équilibre à 266 205 € en exploitation et 209 080 € en investissement.

Conseil de Fabrique : Le Conseil Municipal, (...) à la majorité (10 pour, 1 contre, 3 abstentions), annule la délibération n°8 du 8 mars 2016 et décide de participer à hauteur de 3 000.00 € concernant les travaux de remise en état des orgues de l'église par le Conseil de Fabrique.

Séance du 29 mai 2017

Extinction de l'éclairage public : Après avoir présenté l'étude de l'UEM concernant les économies liées à l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit et les résultats du sondage (...) Le Conseil Municipal, (...) à la majorité (9 pour, 1 contre, 1 abstention), décide d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h.

Travaux de voirie : Le Conseil Municipal, (...) à la majorité (9 pour, 1 abstention, 3 contre), accepte le devis présenté par l'entreprise Jean Lefebvre concernant les travaux de voirie chemin de Metz et rue de la Fontaine 14 240.70 € HT.

Travaux accessibilité de la Mairie : Le Conseil Municipal, (...) à la majorité (11 pour), décide de retenir l'entreprise CAILLOUX pour le lot n°01 "revêtement de pierre, gros œuvre, aménagements extérieurs" concernant les travaux d'accessibilité de la Mairie pour un montant de 55 904.66 € HT et autorise le Maire à signer tous les documents y afférents.

Demande de subvention de Fleury-Loisirs : Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (11 pour), décide de participer à hauteur de 300 € pour les travaux de transformation de la cabine téléphonique en bibliothèque "libre service".

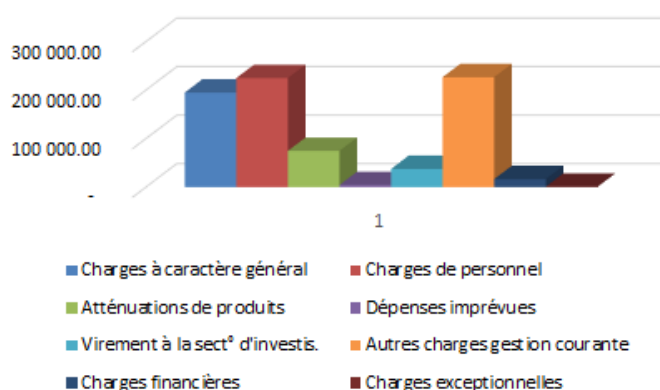
Motion contre la réforme des demandes de cartes d'identité et des passeports : (...)

Après délibération et à la majorité (11 pour), le Conseil Municipal s'oppose fermement à cette mesure et de demande une multiplication des dispositifs de recueil pour prise d'empreintes numérisées et leur affectation en concertation avec les élus locaux.

Retrouvez les comptes rendus complets sur notre site www.fleury.fr à la rubrique Vie municipale/comptes rendus)

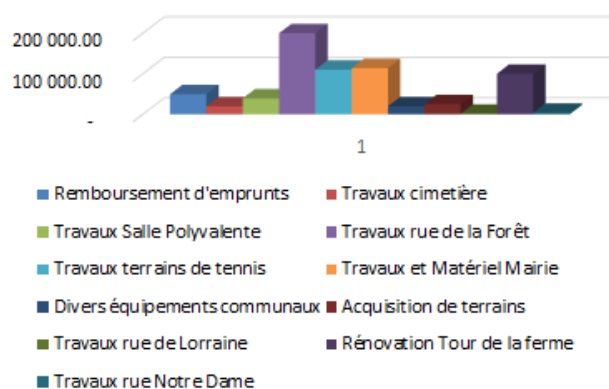
Dépenses de fonctionnement		BP 2017
011	Charges à caractère général	194 750.00
012	Charges de personnel	224 500.00
014	Atténuations de produits	74 500.00
022	Dépenses imprévues	4 000.00
023	Virement à la sect° d'investis.	37 260.00
65	Autres charges gestion courante	226 510.00
66	Charges financières	16 300.00
67	Charges exceptionnelles	600.00
	TOTAL	778 420.00

BP 2017 dépenses de fonctionnement



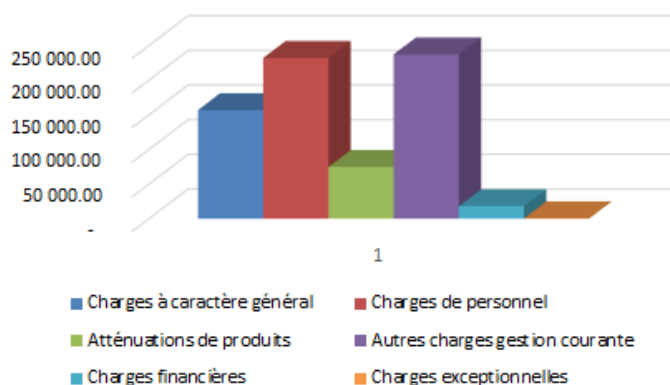
Dépenses d'investissement		BP 2017
16	Remboursement d'emprunts	49 800.00
10032	Travaux cimetièrre	20 000.00
10033	Travaux Salle Polyvalente	39 225.00
10034	Travaux rue de la Forêt	200 000.00
10036	Travaux terrains de tennis	110 000.00
10038	Travaux et Matériel Mairie	114 200.00
10039	Divers équipements communaux	20 000.00
10040	Acquisition de terrains	25 000.00
10053	Travaux rue de Lorraine	1 100.00
10054	Rénovation Tour de la ferme	100 000.00
10055	Travaux rue Notre Dame	4 000.00
	TOTAL	683 325.00

BP 2017 dépenses d'investissement



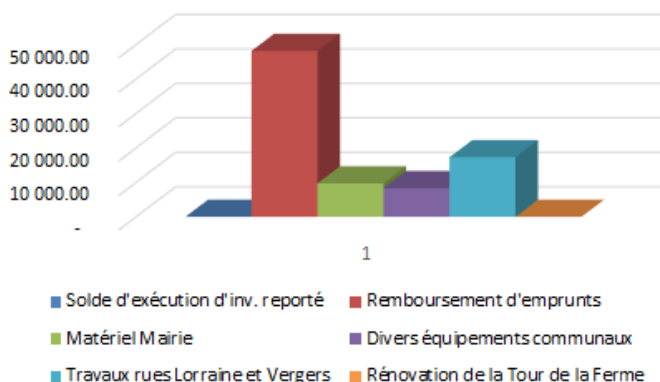
Dépenses de fonctionnement		CA 2016
011	Charges à caractère général	156 658.75
012	Charges de personnel	231 941.09
014	Atténuations de produits	74 485.00
65	Autres charges gestion courante	237 056.18
66	Charges financières	17 806.22
67	Charges exceptionnelles	350.00
	TOTAL	718 297.24

CA 2016 dépenses de fonctionnement



Dépenses d'investissement		CA 2016
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0.00
16	Remboursement d'emprunts	48 163.09
10038	Matériel Mairie	9 730.68
10039	Divers équipements communaux	8 333.86
10053	Travaux rues Lorraine et Vergers	17 279.59
10054	Rénovation Tour de la Ferme	1.00
	TOTAL	83 508.22

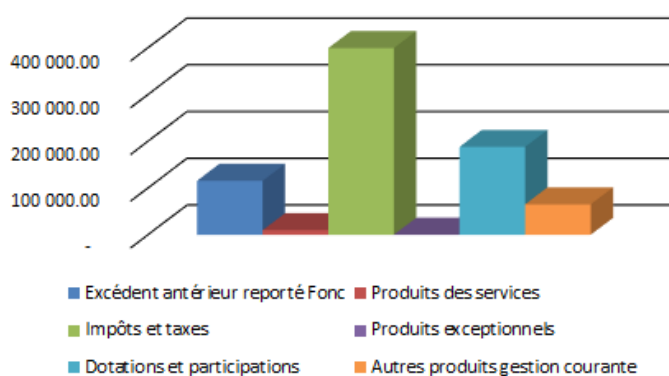
CA 2016 dépenses d'investissement



Budget/Recettes

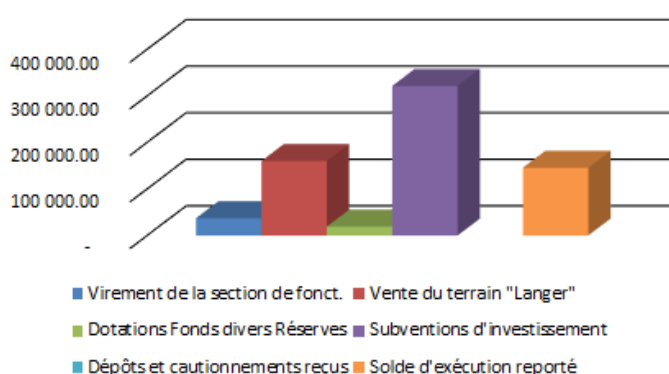
Recettes de fonctionnement		BP 2017
002	Excédent antérieur reporté Fonc	115 537.69
70	Produits des services	9 862.31
73	Impôts et taxes	399 570.00
77	Produits exceptionnels	250.00
74	Dotations et participations	188 050.00
75	Autres produits gestion courante	65 200.00
TOTAL		778 470.00

BP 2017 recettes de fonctionnement



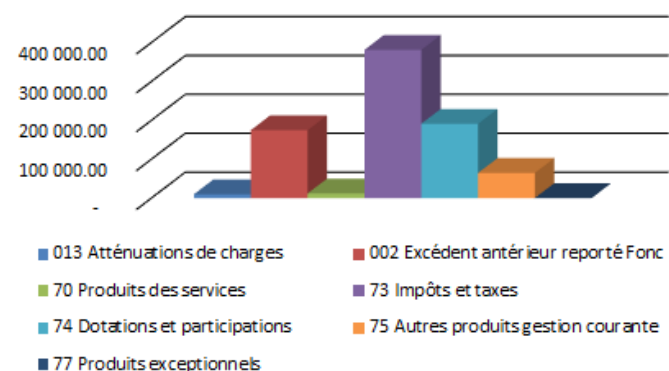
Recettes d'investissement		BP 2017
021	Virement de la section de fonct.	37 260.00
024	Vente du terrain "Langer"	160 000.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	19 157.29
13	Subventions d'investissement	321 250.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	
001	Solde d'exécution reporté	145 657.71
TOTAL		683 325.00

BP 2017 recettes d'investissement



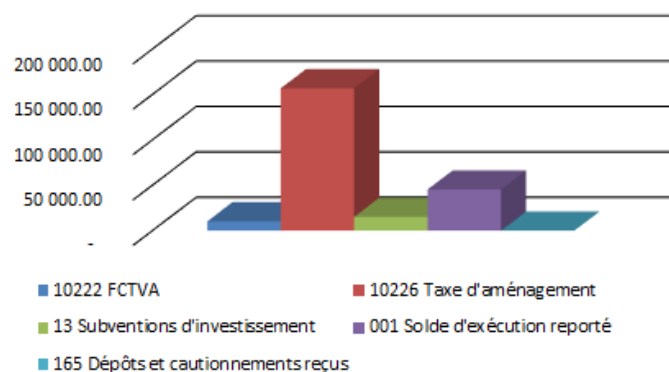
Recettes de fonctionnement		CA 2016
013	Atténuations de charges	9 845.64
002	Excédent antérieur reporté Fonc	174 689.26
70	Produits des services	11 942.47
73	Impôts et taxes	381 224.38
74	Dotations et participations	191 022.77
75	Autres produits gestion courante	64 808.96
77	Produits exceptionnels	301.45
TOTAL		833 834.93

CA 2016 recettes de fonctionnement

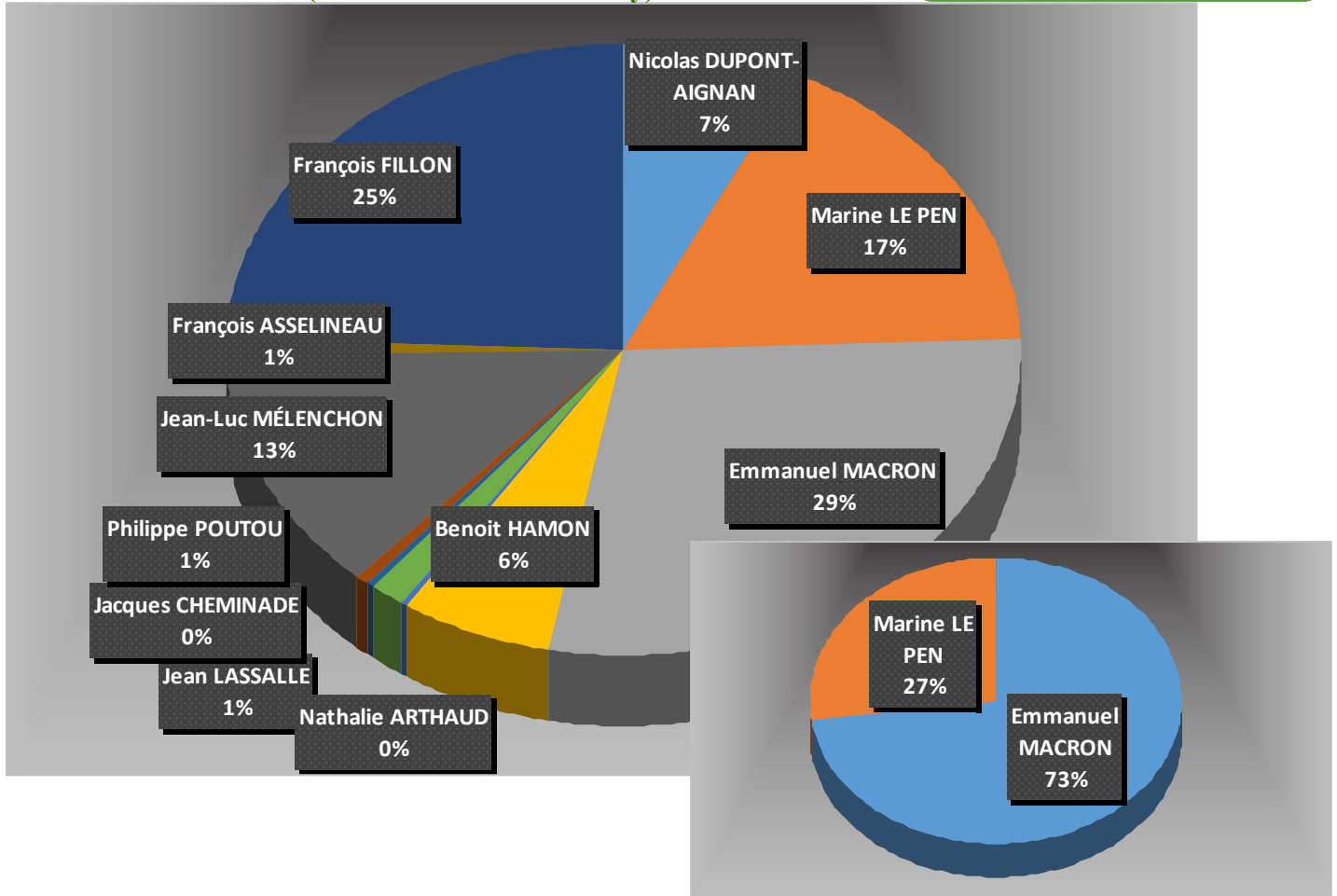


Recettes d'investissement		CA 2016
10222	FCTVA	10 382.59
10226	Taxe d'aménagement	156 925.97
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 330.00
13	Subventions d'investissement	15 214.00
001	Solde d'exécution reporté	15 214.00
TOTAL		229 165.93

CA 2016 recettes d'investissement

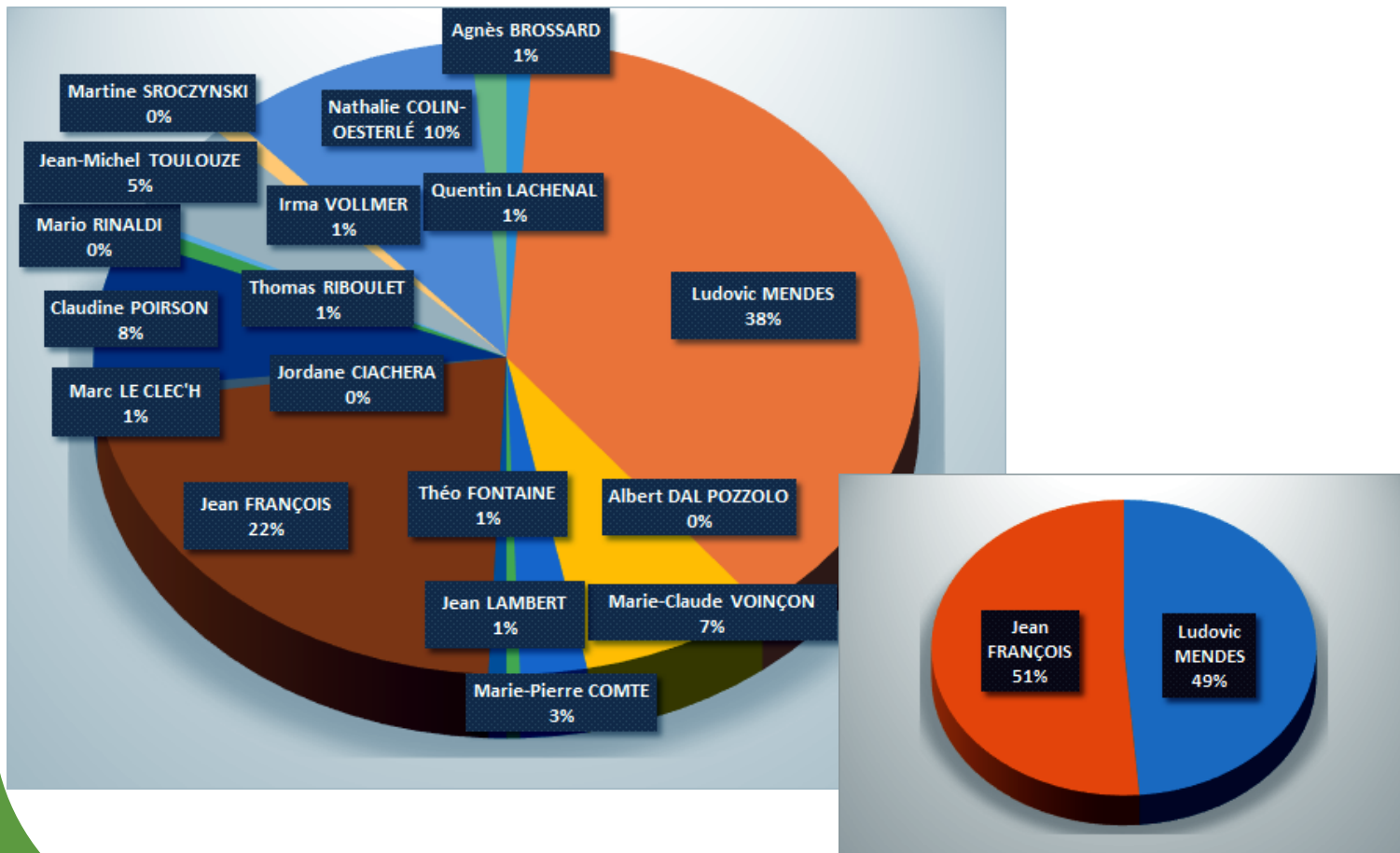


Présidentielles 1^{er} tour (Bureau de vote de Fleury)



Législatives 1^{er} tour (Bureau de vote de Fleury)

Présidentielles 2^{ème} tour (Bureau de vote de Fleury)



Législatives 2^{ème} tour (Bureau de vote de Fleury)



mosellane des eaux

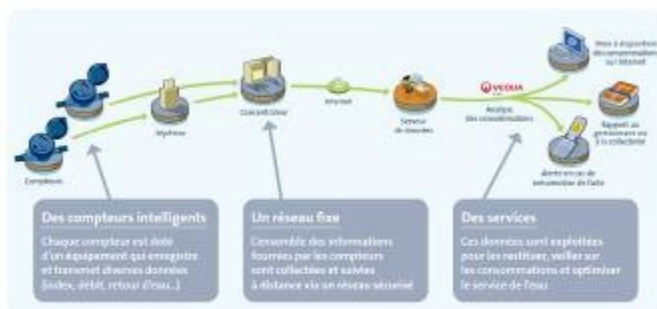
Le télérelevé des compteurs d'eau : pour des économies d'eau durables

La mise en place des compteurs d'eau, dispositif de relevé à distance des compteurs d'eau des 549 abonnés de la commune de Fleury, fait partie des engagements contractuels de la Société Mosellane des Eaux vis-à-vis du service public de distribution d'eau potable de la Ville de Metz, dont relève la commune. Ce service, gratuit, permet à tous les abonnés de suivre leur consommation d'eau potable.

Le télérelevé, comment ça marche ?

Le télérelevé permet de transmettre directement les informations relatives aux consommations d'eau des particuliers, collectivités et entreprises vers un système informatique centralisé.

Chaque compteur est équipé d'un module qui lit l'index et le transmet par radio vers un répéteur, situé sur des candélabres, lequel relaie ensuite les informations vers un concentrateur. Ce concentrateur transmet quotidiennement les données à un serveur central de gestion de clientèle. Le système radio est un système de très faible puissance, ce qui garantit l'innocuité des ondes émises. Il est alors possible de disposer tous les jours des informations relatives à sa consommation d'eau sur internet.



Les avantages pour les abonnés

Un meilleur service :

- La possibilité de faire des relevés sans déranger l'abonné
- L'assurance pour l'abonné d'avoir un relevé juste à une date donnée
- Des factures d'eau toujours basées sur les consommations réelles (suppression des estimations)
- La réalisation des relevés à une date précise, notamment lors des emménagements ou déménagements.

Une meilleure surveillance :

- Des alarmes en cas de fuite après compteur qui permettent d'éviter les grosses factures
- La détection des retours d'eau pour la protection de la santé des usagers

Accédez aux informations de consommations en quelques clics !

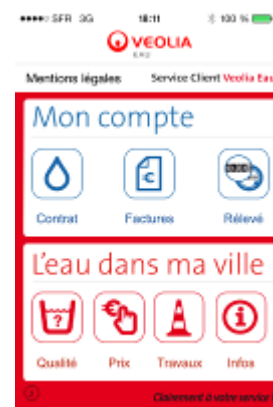


Apple store

Sur le site www.service-client.veoliaeau.fr, créez votre espace client. Lorsque votre espace client est activé, cliquez sur « Accédez à votre espace Télérelevé ». Vous avez maintenant accès à l'historique de votre consommation journalière et mensuelle d'eau ainsi que les index quotidiens de votre compteur. Vous pouvez définir des alertes entièrement personnalisées en cas de consommation anormale et être averti par SMS ou email.

Toutes vos informations sont également disponibles sur l'application mobile « Service client ».

Le service client de Veolia Eau est à votre entière disposition pour vous aider dans la création de votre espace client sur internet et vos démarches et est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions au **0969 323 554** (appel non surtaxé), du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et 24h/24, 7j / 7 pour les urgences.



Commission des travaux



Afin de mieux gérer les déchets du cimetière, une zone de dépôt des végétaux a été mise en place. Merci de n'y déposer que des déchets compostables et de jeter les pots et autres matériaux plastiques dans le conteneur prévu à cet effet.



des passages piétons.

La sécurité des piétons et tout particulièrement des enfants est une priorité du conseil municipal. A cet effet, 6 piétons ont été disposés pour signaler et inciter les conducteurs à une grande vigilance aux abords

Rappelons que chemin de Metz, sur la portion qui va de la rue des Tilleuls jusqu'à la rue du Limousin, la vitesse est limitée à 30 km/h : il est tout de même sidérant de voir des véhicules dépasser largement cette vitesse dans cette zone fréquentée par les enfants !



Suite à l'affaissement de chaussée rue de l'Église, nous avons sollicité le département qui est intervenu pour la remettre en état.



L'aménagement du lotissement des résidences de Fleury entre dans sa phase finale, ainsi plusieurs bancs ont été installés pour offrir au promeneur fatigué une halte réparatrice.



Pour éviter un stationnement dangereux et anarchique à l'entrée du village des poteaux ont été mis en place et un emplacement handicapé a été délimité. Pour compléter la sécurité des piétons dans ce secteur, deux passages piétons ont été matérialisés.

Commissions

Commission sport, culture et associations de Fleury



L'année scolaire touche à sa fin et notre année culturelle aussi. La commission Sport, Culture et Associations vous a présenté le 21 janvier 2017, le **duo JUNE**. Des filles pétillantes nous ont enchantés pendant plus de deux heures sur des reprises de chansons françaises et américaines. Le public était au rendez vous faisant de cette soirée un moment chaleureux dans cet hiver froid.

Le 18 mars 2017, la compagnie L'Autre Scène, nous a présenté « **Les mangeuses de chocolat** ». La soirée placée sous le thème du chocolat, en rapport avec le titre de la pièce, nous a emportés vers les chemins de la réflexion sur les rapports humains. Le public ne s'y est pas trompé et a fait salle comble. Un succès couronné d'une distribution, à la sortie de la pièce, de chocolats offerts par notre chocolatier fleurien, M. Fabrice DUMAY.



Prochaines manifestations : dimanche 12/11/17 « huit clos » de Jean-Paul SARTRE et dimanche 21/01/18 « ex-voto » de Xavier Durringer. Théâtre présenté par le Compagnie l'Autre Scène

Notre année culturelle et sportive s'est achevée avec notre rendez vous annuel de **La Messine**, organisée pour la lutte contre le cancer du sein. L'édition 2017 marque une grande mobilisation de nos nanas de Fleury car le nombre d'inscrites augmente chaque année soit 71 ! Bravo à toutes !



Cette année une nana de Fleury a gagné le vélo rose de la Messine ! félicitations à Liliane !



Plusieurs manifestations sont déjà programmées pour la nouvelle saison (cf calendrier des manifestations) D'autres soirées ou concerts musicaux sont prévus, les dates vous seront communiquées ultérieurement

NOUVEAUTÉ :
page Facebook de la commission à partager !

Commission aménagement paysager



De quoi agrémenter les massifs du village...

Dès l'arrivée du printemps, c'est dans une ambiance bien agréable que, sous la conduite d'Olivier, les bénévoles ont rempoté deux mille cinq cents plants annuels. En outre, pour privilégier la pérennisation des plantations dans les massifs, l'équipe a également procédé à la multiplication de vivaces : les vivaces plantées l'année dernière ont permis de réduire considérablement le repiquage de plantes annuelles (quatre mille plants en 2016).



De nouveaux aménagements sont créés...

La plantation de vivaces, arbustes, fleurs saisonnières et le gazonnage dans les nouveaux espaces aménagés rue Lucien Albert ont été réalisés avec entrain par l'équipe pour finaliser l'embellissement de l'espace public de ce quartier.



Aménagement du rond point...
 Découvrez au fil de vos promenades les nombreux autres massifs qui agrémentent le village



Commission liste électorale, Remise des cartes électorales : Cette année, les jeunes du village ayant atteint l'âge de la majorité ont été conviés à la cérémonie de citoyenneté le samedi 28 mai 2016 à 11h. Lors de la remise de la carte d'électeur et du livret du citoyen aux présents, le maire a souligné les principaux droits et devoirs des électeurs.



Commissions

Comité des Fêtes



Le repas annuel de la commune a été servi le 21 janvier 2017, dans une salle polyvalente entièrement décorée par les bénévoles. Les convives ont pu apprécier le menu. Puis dans une ambiance décontractée et joyeuse, tout le monde s'est retrouvé sur la piste de danse.



S'il est un rendez-vous apprécié des fleurienais, c'est bien le marché fermier ! Les exposants étaient venus nombreux proposer leurs produits bio et régionaux. A midi, les nombreux visiteurs ont pu apprécier l'assiette fleurienne servie par les bénévoles ainsi que les gaufres et crêpes préparées tout au long de la journée. Rendez-vous en octobre pour la 32^{ème} édition !

Aux couleurs de l'Automne, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans notre **Épicerie Fine Italienne San Leone**, afin de vous faire découvrir les saveurs d'une charcuterie fine, de fromage en provenance de producteurs italiens accompagnés de délices du terroir sicilien.
Rendez-vous en Octobre !

A bientôt !

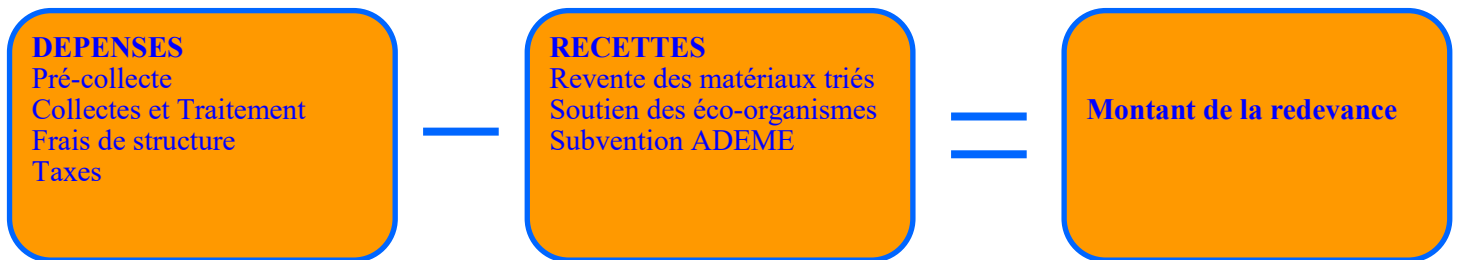
DAVID COLLIGNON
CAR O PIZZA
TRAITEUR ET CHARCUTERIE FINE
MOBILE : 06 73 84 82 08
MAIL : pizzacaro@orange.fr
site internet : www.caropizza.fr

publicité

La CCSM vous informe : La redevance incitative à la levée : 2017 année test

La redevance permet de financer :

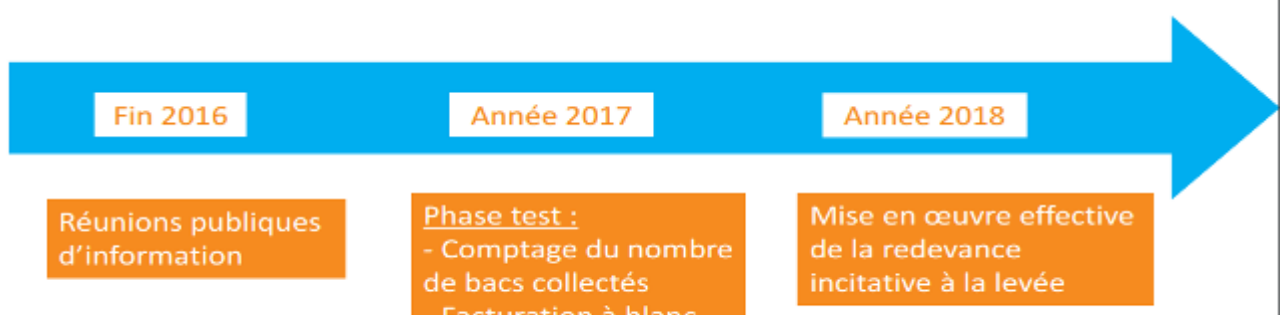
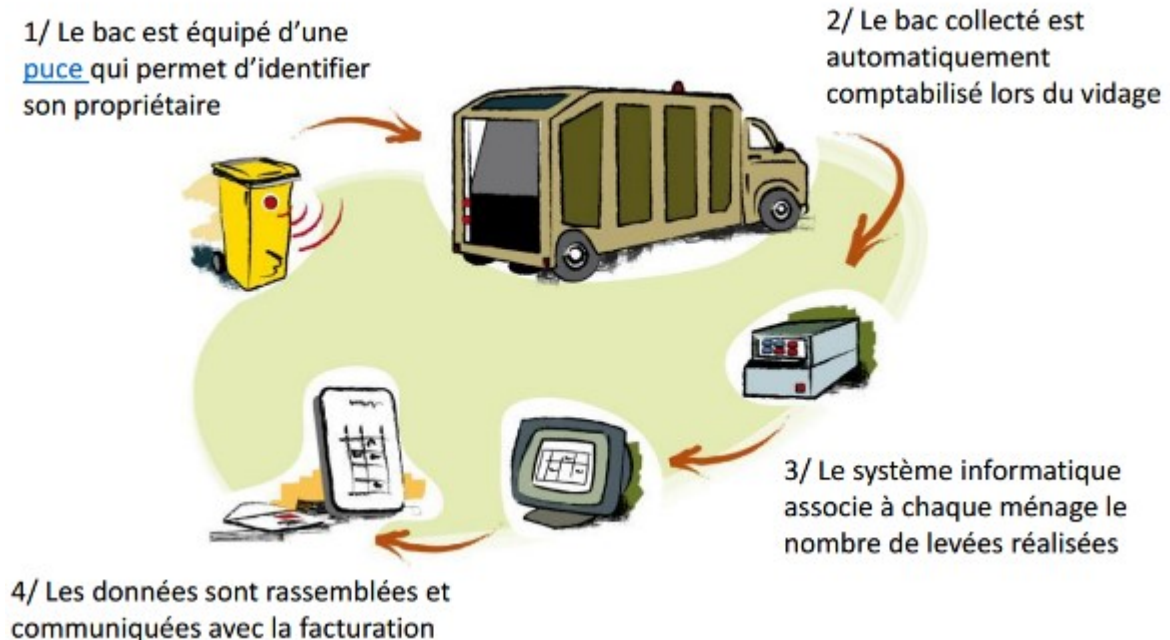
- La pré-collecte (achat des bacs pucés, sacs jaunes, conteneurs verre).
- Les collectes (ordures ménagères, emballages ménagers recyclables, verre, évacuation des bennes des déchèteries).
- Le traitement des déchets (recyclage, tri, enfouissement, incinération).
- Les frais de structure (charges salariales, outils de communication, actions de sensibilisation à la prévention et au tri).
- Les taxes (Taxe Générale sur les Activités Polluantes et TVA).



D'après les retours d'expérience de 25 collectivités lorraines ayant mis en place la redevance incitative, ce système permettra :

- Une baisse de 30 % de la production d'ordures ménagères -
- Une augmentation de 30 % d'emballages ménagers recyclables (sacs jaunes) -
- Une augmentation de 11% de verre -
- Une augmentation de 11 % des déchets déposés en déchèterie.

La mise en place de la redevance incitative entraîne une diminution de la production des ordures ménagères et une augmentation du tri.



Balayage des voiries :

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du Sud Messin exerce la compétence "balayage de la voirie et curage des avaloirs" sur l'ensemble de son territoire.

À ce titre, un balayage de la voirie est réalisé une fois par mois, d'avril à octobre, dans chacune des 34 communes membres de la CC du Sud Messin. Le curage des avaloirs, quant à lui, a lieu une fois dans l'année. Vous trouverez les dates sur le site internet et sur le RL.

Merci de libérer les trottoirs à ces dates !



La Communauté de Communes du Sud Messin met gratuitement à disposition des habitants, des sacs transparents de 50L. Ils sont à retirer en Mairie ou à la Communauté de Communes.

Ces sacs ont un coût **qui se répercute sur la facture de chacun**. Voici quelques conseils simples pour en optimiser l'usage :

- Ils sont destinés à la collecte des déchets recyclables et uniquement à cet effet. Nous constatons trop souvent un usage détourné de ces sacs.
- Trier soigneusement les déchets et ne mettre dans ces sacs que des déchets recyclables.
- Les remplir au maximum (éviter de les déposer à moitié vide) et aplatir au mieux les déchets pour en diminuer le volume et optimiser le remplissage.

**L'aide au ravalement des façades :**

Consciente du coût que représentent des travaux de ravalement de façades d'une maison et soucieuse de conserver l'authenticité et l'attrait des villages qui la composent, la Communauté de Communes du Sud Messin propose aux habitants du territoire un programme d'aide pour ce type d'opération.

Ce programme consiste à accompagner techniquement et financièrement, sous réserve de respecter certaines conditions détaillées dans un règlement, les propriétaires du territoire souhaitant effectuer des travaux de ravalement de leur habitation.

Concrètement, il est possible de bénéficier de l'appui gratuit d'un architecte-conseiller du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de la Moselle, ce qui permet notamment de définir les choix techniques ainsi que le projet global de ravalement.

S'il respecte les différents critères de participation au programme, le propriétaire peut se voir octroyer une subvention accordée par la CC du Sud Messin.

Avant d'engager toute démarche, il est préférable de se renseigner auprès des services de la Communauté de Communes.

Périscolaire

C'est quoi le périscolaire ?



De nombreux enfants fréquentent le périscolaire de Pouilly Fleury et environs, à différents moments de la journée selon les besoins de garde.

Nos horaires de fonctionnement :

17H30/8H30 : Arrivée échelonnée des enfants (coloriage et jeux de sociétés).

12H/13H30 : Repas, jeux et temps calme.

15H15/16H30 : NAP (Nouvel Accueil Périscolaire), de très nombreuses activités proposées de manière à ce que chacun puisse choisir : jeux extérieurs, jeux de rôles, bricolage, décoration extérieure, danse, musique, cuisine, expériences...

16H30/18H30 : goûter, jeux, coloriage, dessins animés, départ échelonné des enfants.

Les mercredis :

14H/18H : Proposition de nombreuses activités (bricolage, décoration de la salle, jeux extérieurs, promenade, trottinette et vélo...).

Les vacances :

Nous fonctionnons chaque 1^{ère} semaine des petites vacances et 3 semaines en juillet.

IMPORTANT !**Nouveau règlement :**

Pour les enfants du primaire, inscription obligatoire pour la journée complète avec repas. Inscription au minimum 3 jours sur une semaine de 5 jours (2 jours sur une semaine de 4 jours).

Pour les maternelles uniquement : possibilité d'une semaine complète matin et repas.

Informations : Ouverture cet été :

Du lundi 10 au vendredi 28 juillet de 7h30 à 18h.

Retour sur l'année qui se termine:**En février : « Les jeux »**

Apprendre à jouer, création de jeux, jeux d'équipes, jeux de rôles...et une sortie aux « Petits Acrobates » à Augny, avec une fréquentation de 35 enfants de 3/11 ans.

**En Avril : « Les légendes »**

Sirènes, dragons, fées et petits monstres étaient au rendez-vous... dans un monde imaginaire et féérique, de nombreuses activités (promenade contée, jeux, bricolage, dessins sur les fenêtres, chants...) et une sortie à « Pokeyland » à Fey avec la présence de 30 enfants de 3/11 ans !!



Je « Kiffe ma ville » : Le tricot investit la ville...



Et la déco nous appelle à la réflexion...



La Petite plume

A l'école maternelle Balade à la ferme...Lapins, poules, canards, poneys et autres moutons....ces animaux si familiers passionnent les enfants. A la ferme Pégase de Rezonville, l'ensemble des élèves de l'école maternelle ont passé une journée à les caresser, manipuler, expérimenter et s'enrichir d'un vécu qu'ils ont ensuite pu approfondir en classe. Plus qu'une simple visite, les enfants ont été des acteurs actifs de cette ferme pédagogique. Une magnifique journée.....



Les petits fermiers en action...



Allons voir si le meunier dort toujours. Vendredi 10 mars nous sommes allés, avec la classe de C.P., visiter le moulin de Buding. En vérité, nous avons aidé le chat des lieux, trop occupé à chasser les souris, à trouver et ouvrir un coffre.

Pour cela, nous devions gagner des épreuves afin de récolter des pièces nous permettant d'ouvrir ce fameux coffre. Ainsi nous avons pu comparer l'efficacité de différentes roues à eau, faire des engrenages et fabriquer de l'huile de noix ainsi que de la farine. Ce fut une merveilleuse journée remplie de découvertes..

Actualités de l'école élémentaire Marc Chagall

En ce début d'année, Monsieur Stcherbinine, parent d'élève et pompier professionnel est venu rappeler aux élèves les conduites à tenir en cas d'accident et les gestes qu'ils peuvent adopter au quotidien pour éviter des drames.



Les élèves du CE2 de Monsieur Legay ont visité, dans le cadre d'un travail de géographie, trois commerces de Fleury : l'artisan torréfacteur Monsieur Wolff, le restaurateur de « l'auberge fleurie » Monsieur Laurent, et le garagiste Monsieur Miedico.

Les jeunes élèves ont pu découvrir les caractéristiques de ces entreprises locales à travers des questionnaires qu'ils avaient préparés.



Chez le torréfacteur

Monsieur Ferry, membre du club de pêche de Marly est venu présenter aux élèves, à partir du CE2, les secrets de la vie aquatique et des poissons de nos rivières en particulier. C'était un bon préambule à la sortie sur les bords de Seille qui nous attendait le 23 mai.

Le 10 mars, les élèves de CP et de Grande Section de maternelle sont allés au moulin de Buding pour comprendre le fonctionnement d'un moulin à eau à travers un atelier engrenage.

Le rôle du moulin et ses utilisations leur a été expliqué. Ils ont pu écraser du blé pour concocter de la farine, puis en pressant des noix, ils ont recueilli de l'huile.



« Allez, tourne encore ! »



« Ca y est, ça coule ! »

Sur les traces de Marc Chagall

Après avoir vu les vitraux de Chagall à la cathédrale de Metz (janvier) et avant de pouvoir découvrir le plafond du palais de l'opéra Garnier à Paris peint par ce grand artiste (11 mai), les élèves du CM2 ont admiré le vitrail de « La paix ou l'arbre de vie » à la chapelle des Cordeliers de Sarrebourg (25 avril).

C'est le plus grand vitrail que l'artiste ait réalisé : 12 mètres de haut et 7,50 mètres de large. Ils ont aussi pu le comparer à la tapisserie d'Yvette Cauquil-Prince qui a reproduit de manière monumentale, à l'aide de brins de laine, le premier vitrail de « La paix » visible au siège de l'ONU à New York.

Les élèves ont travaillé également sur certaines copies des tableaux du peintre, dont celui intitulé « autoportrait aux sept doigts ».

Les enfants du CP qui participaient également à la sortie à Sarrebourg ont été subjugués par la taille et les couleurs du vitrail et ont réalisé, à leur manière, un arbre de vie avec des morceaux de tissu.

de Marc Chagall



Une belle tapisserie



On se sent tout petit devant ce magnifique vitrail !



Autoportrait aux sept doigts

A Belles-Forêts Les petits et les grands ont profité de leur escapade à Sarrebourg pour faire un crochet par Belles-Forêts. Qu'y ont-ils vu ? Non pas « Le Clément », célèbre villageois de cette petite communauté de deux cents âmes environ, mais sa maison à colombage.

Après avoir été initiés à la technique de construction des maisons à pans de bois, les élèves ont mis la main à la pâte, ou plutôt dans le torchis et ont réalisé une portion de pan de bois à partir de colombins.

Un vrai plaisir et en prime, une peau d'une douceur incomparable !



Activités sportives : Les cours de golf ont repris et comme d'habitude depuis quelques années, c'est un long cortège de cyclistes qui s'étire sur le chemin entre Fleury et Pouilly jusqu'au practice de la « grange aux Ormes » à Marly.



Sortie à Paris

Vous vous rappelez que dans l'édition précédente, les élèves de CE2, CM1 et CM2 avaient visité Verdun et son environnement. Il leur restait à découvrir la tombe du soldat inconnu. Leurs enseignants les ont emmenés à Paris pour terminer cette étude du premier conflit mondial.



Après un voyage en TGV, ils sont allés à l'opéra Garnier pour en apprécier l'architecture et pour se laisser guider jusqu'à la découverte du plafond peint par Marc Chagall.



« Comme c'est beau ! »



« sur les traces de l'empereur »

Le directeur avait pris date le mardi 23 mai avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seille pour la manifestation que ce dernier organise régulièrement sur les berges de notre rivière. Quatre classes se sont rendues sur le site de Cheminot pour assister à des animations en lien avec la faune et la flore.

C'est ensuite, à bord d'un bateau mouche, qu'une partie de l'histoire de Paris s'est déroulée sous leurs yeux ravis. Mais l'actualité de ce mois de mai, leur a interdit de pouvoir accéder aux abords de ce monument emblématique et républicain que représente l'Arc de Triomphe.

C'est donc par défaut, mais non par dépit, qu'ils sont allés jusqu'aux Invalides au pied du tombeau de l'empereur Napoléon Bonaparte.



Nous remercions une fois encore l'AIPE qui finance les coûts de ces visites.



De Marc Chagall



« Hydromorphologie »



« Le rôle de la Seille et son lien avec le paysage local »



« Où sont cachées les petites bêtes ? »

Orphée aux animaux

Depuis le 14 décembre, tous les mercredis, nous avons travaillé avec Hocine Hadjeras, un musicien du Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole. Il nous a aidé à apprendre de manière ludique mais très sérieuse les chansons et les danses pour l'opéra « Orphée aux animaux* ».

Au mois de juin, avec deux autres classes (les CM2 de Méclevés et les CM1 de Solgne), nous avons présenté à l'Arsenal de Metz cet opéra pour enfants composé par Alexandro Markéas.

Nous nous étions déjà tous rencontrés à l'opéra théâtre le 27 janvier. Ce jour-là, nous avons visité les coulisses et assisté à une répétition de l'opéra « Werther » de Jules Massenet. Nous en avons profité pour chanter tous ensemble.

Le 23 mai, nous nous sommes retrouvés à Solgne pour répéter avec les musiciens qui nous ont accompagnés le jour du spectacle.

C'était une expérience inoubliable. Les CM2



*Ce travail a fait partie du projet « Un p'tit air d'opéra » développé dans le cadre de la charte départementale pour les pratiques vocales et chorales en Moselle et dont les partenaires sont la DSDEN, l'I NEC, le Conservatoire de Metz Métropole, Metz en scène, le réseau Canopé, le Conseil Départemental et la DRAC.

Les 15 et 16 juin, l'après-midi, différents groupes ont présenté à l'Arsenal, un des trois opéras composés pour des enfants : « Myla ou l'arbre-bateau » d'Isabelle Aboulkert, « Orphée aux animaux » d'Alexandro Markéas et « Nous n'irons pas à l'opéra » de Julien Joubert.

La fête de l'école et sa traditionnelle kermesse a été l'occasion pour les élèves de terminer l'année en beauté et de souhaiter une très bonne retraite à Madame Tarnaud (Semin), et de remercier Madame Bardol qui rejoindra une nouvelle école.

Tous les élèves vous souhaitent d'agréables vacances d'été et vous donnent rendez-vous à la rentrée de septembre pour de nouvelles activités scolaires.





Les Compagnons de la Tour Saint Nicolas-Fleury

Des nouvelles du chantier de la Tour

Les Compagnons de la Tour sont toujours très actifs. Ils opèrent tous les samedis dans la Tour Saint-Nicolas, pour sauvegarder ce beau patrimoine rural. Parmi les derniers travaux en date, les bénévoles ont rénové le plancher du deuxième étage après avoir rénové et isolé celui du premier (photos).

En parallèle, des tirants et des agrafes ont aussi été mis en place au deuxième étage. Côté maçonnerie, le mur de la porte cochère a été consolidé. Au sol, des tranchées pour l'écoulement des eaux usées et pluviales ont été récemment creusées. Prochainement, des entreprises seront engagées pour la réfection de la couverture et pour la réalisation d'un nouvel enduit extérieur.

En dehors des travaux de restauration, une copie d'une des stèles gallo-romaines du II^{ème} siècle a été reproduite. Elle sera visible en mairie dans les prochains jours. A gauche, photo de l'originale.

Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/tourdeFleury



Les travaux ont lieu tous les samedis matin de 9h à 12h, si vous voulez nous rejoindre vous êtes les bienvenus quelles que soient vos compétences, nous serons heureux de vous accueillir.

Pour faire un don déductible : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/tour-saint-nicolas-a-fleury

Associations


Association Sport Culture Loisirs de FLEURY-POUILLY , Toujours à vos côtés

La saison 2016-2017 est sur le point de s'achever. Toute l'équipe de bénévoles de l'association SCL est très heureuse et fière d'avoir accompagné les 139 adhérents dans leurs activités diverses. Que vous soyez des fidèles de l'Association depuis des années ou que vous ayez intégré les cours depuis peu, nous vous remercions toutes et tous pour votre participation et votre enthousiasme.

Nos animateurs et notre comité répondent « présents » et préparent déjà la rentrée qui se fera le 4 septembre exactement. Vous pourrez retrouver vos activités préférées ou peut-être en intégrer de nouvelles, en profitant de l'expérience et de la bienveillance d'enseignants confirmés.

Avec SCL, vous plongez dans un bain de bonne humeur et de convivialité tout en prenant soin de votre corps. A vous les cours de zumba et de body sculpt plus rythmés ou le pilâtes et le yoga plus « zens », mais tout aussi efficaces ! Sans oublier la gym douce qui rencontre toujours un franc succès ! Vous trouverez toujours à SCL une activité qui vous correspond. Alors, n'hésitez pas à venir au forum des associations en septembre, qui se tiendra à Pouilly, pour y faire le plein d'informations sur nos cours. Notre équipe vous accueillera avec plaisir.

Art Culture Création, danse, gymnastique rythmique et sportive pour nos enfants.

L'association Art Culture Création remercie les nombreux fleuriens (parents et enfants) encore renouvelés d'année en année. Notre équipe moderne et dynamique est toujours à votre service pour vous proposer des activités créatives et novatrices et nous sommes en permanence à votre écoute pour encore diversifier nos cours et répondre à vos attentes. Gisèle, professeur diplômée d'état, assure les cours tous les mercredis au gymnase de fleury, de 14h à 15h. Des spectacles et des manifestations sportives sont organisés tout au long de l'année, vous pourrez ainsi constater les progrès de vos enfants et l'originalité de nos chorégraphies. Contact 03.87.64.37.86



TENNIS CLUB DE FLEURY**2017-2018 L'année sportive sous de bons augures**

Le Badminton : bonne nouvelle pour les Badistes, **4 terrains** seront tracés dans les semaines à venir par une entreprise spécialisée. Une équipe de compétition sera dorénavant possible. Loisir, compétition vous attendent en famille, entre amis ou tout seul.

Une équipe mise à l'honneur
Equipe 1 femmes Séniors : "Chapeau"



L'équipe attend la fin du dernier match et bat Pournoy la Chétive 6-0.

Les Joueuses de Fleury : Renard Clémence, Prête Sylvie, Willaume Maurine, Maiolo Brigitte peuvent finir à la première de leur groupe. **Allez les Filles !**

Quand les enfants décident du bûcher de la Saint Jean

Pour la deuxième année consécutive, les enfants du groupe Marc Chagall se sont creusés les méninges et se sont appliqués durant un temps déterminé pour illustrer le thème du feu de la prochaine fête de la Saint Jean. Le samedi 20 mai, 15 enfants du primaire et 5 enfants de maternelle ont proposé leur travail avant de se défouler en participant à une séance de mini tennis :

C'est en présence de Monsieur le Maire, de Monsieur le Directeur de l'Ecole primaire, des membres du TC Fleury et de l'AIPE, partenaire de cette belle manifestation, que la plus belle construction et la plus réalisable furent choisies.



Pas une minute à perdre... Et voilà le résultat : 15 superbes constructions

Les enfants avec leurs parents et le jury

A gauche le panthéon, 1^{er} prix de la plus belle construction par Valentin Fidier Roux et à droite un temple Aztèque par Corso Maxime. Pour la maternelle le prix est attribué à Samuel Kremer Venderhem.



Séance de mini tennis



Remise des prix

Le Tennis Club de Fleury vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en Septembre

Associations

FLEURY LOISIRS : section tennis de table.

L'engouement pour ce sport au club de Fleury est toujours aussi important. Avec 35 inscrits, dont la plupart interviennent en championnat COJEP, la dynamique est forte. Trois équipes participaient cette année.

Les résultats de la saison 2016-2017 sont les suivants :

- l'équipe D2 termine 5^{ème}
- l'équipe D4 termine 5^{ème}
- l'équipe D5 termine 8^{ème}

Pour la saison prochaine, Pierre Hecht, joueur classé en FFTT, assurera le coaching des équipes en compétition. Nul doute que le club de Fleury va continuer à progresser !

Vous désirez tester votre pratique en ping-pong et vous divertir ?

N'hésitez pas et venez nous rencontrer tous les mardi soir de 19H à 21H30mn à la salle omnisport de FLEURY. Nous serons heureux de vous y accueillir.

Section marche.

Hello, comme chaque semestre, voici quelques nouvelles du groupe de randonneurs de Fleury Loisirs.

Ce groupe comporte actuellement 31 inscrits qui sont majoritairement toujours partants pour mieux connaître les tours et les contours de cette bonne ville de Metz et ce, dans une certaine mesure, même quand la météo est incertaine sans toutefois être exécrable (il faut parfois raison garder). Quoi de mieux pour maintenir pour tous une forme olympique ou presque !

Preuve de la motivation des troupes, les randonnées des lundis 1er et 8 mai ont été décalées aux mardis 2 et 9 mai de manière à ne pas trop réduire le nombre de marches de fin de saison.

Comme chaque année, le lundi « cueillette du muguet dans les bois de l'Hôpital » n'a pas été oublié. Pour finir, dans les rangs, on évoque déjà avec plaisir le repas habituel de fin de saison, dont la date et le lieu restent à préciser.

A bientôt, René et Emile.

Section théâtre.

On mélange un Roi injuste, une fille révolutionnaire et des acteurs de la commedia dell'arte sympathiques et drôles et il en sort un très beau spectacle !

Les 17 enfants de l'atelier théâtre « L'envolée » Fleury-Loisirs nous ont encore surpris par leur spontanéité et leur énergie ce dimanche 11 juin lors de la représentation de fin d'année au centre culturel Marc Sangnier.

Les 2 pièces présentées cette année étaient techniquement

plus exigeantes. L'atelier théâtre se perfectionne avec le temps et c'est une fierté pour toute l'équipe d'avoir sa place dans la cour des grands !

A l'année prochaine pour une nouvelle aventure théâtrale !

Karine et Marie

**Section ATELIER**

Bonjour à tous, j'ai le plaisir de vous présenter, la création d'une nouvelle section dans l'association Fleury-Loisirs, "L'esprit ATELIER".

Tout au long de l'année, je vous proposerai différents types d'ateliers et d'initiations à découvrir sur inscription. Des ateliers créatifs, culturels, sportifs, culinaires, de bien être, de savoir-faire, ... ainsi que des animations spéciales pour les 12/17 ans.

Tous ces ateliers, auront pour but de vous faire connaître différents domaines, d'apprendre, de découvrir, de s'amuser, le tout dans la bonne humeur, le partage, la rencontre. En bref passer un moment de détente et de convivialité en toute simplicité.

Aucune adhésion, ni de cours récurrents, chaque atelier, accessible à partir de douze ans, sera à payer lors de votre inscription. Vous choisissez ce qui vous plaît et qui vous intéresse. Si vous êtes adhérent à Fleury loisirs vous aurez le droit à un tarif préférentiel.

N'hésitez pas à venir me rencontrer, dès le mois de septembre, lors des différents ateliers à thèmes. Je suis disponible pour toutes questions supplémentaires et j'aurai la joie de vous présenter ce projet lors de la journée des associations qui aura lieu à Pouilly le dimanche 03 septembre.

J'espère vous voir très vite et nombreux, Nathalie CORSO.

Vous pouvez me contacter par mail :

lespritatelier@gmail.com et nous suivre sur la page

Facebook : L'esprit atelier

AIPE : Une année 2016/2017 bien remplie avec, à son actif, 7 activités (Fête d'halloween, marche de Saint Nicolas, Après-midi jeux de société, chasse au trésor, brocante puériculture, fête du printemps et kermesse de l'école), 4 ventes (chocolats de Noël et de Pâques, tabliers personnalisés, cabas) et 3 événements en partenariats avec d'autres associations (Concert du groupe « June » avec Fleury Culture, concours de maquette pour le bucher de la Saint Jean avec le Tennis Club de Fleury et la fête patronale avec l'ensemble des associations), l'équipe de l'AIPE a connu une année 2016/2017 riche en expériences.

Toujours soucieuse du bien être des petits Fleuriens et Pouillerots, nous avons diversifié et élargie notre offre d'activité pour que chaque tranche d'âge puisse trouver son bonheur.

Toute l'équipe se félicite de cette réussite mais surtout se remobilise et pense déjà au planning pour 2017/2018.

Derrière nos actions, des membres investis rien ne serait possible sans les membres actifs de notre association. Ils partagent leurs idées, donnent de leur temps, de leur bonne humeur et font la joie des enfants.

Voici quelques témoignages de nos bénévoles :

« Je me suis inscrite à l'Aipe car je trouve qu'il est essentiel de participer à la vie de l'école. L'Aipe permet à nos enfants (à travers les fonds récoltés) de se rendre à des spectacles, de faire des découvertes culturelles. j'avais également comme idée de connaître les autres parents et de participer à la vie du village étant arrivée à Fleury récemment. Je me suis



donc inscrite à la rentrée et ai participé à la plupart des manifestations organisées pour nos enfants cela m'a permis de connaître de nombreuses personnes du village et leurs enfants en peu de temps.

C'est une expérience enrichissante, il faut savoir partager, s'écouter, prendre les idées de tous et en faire quelque chose pour nos enfants. L'Aipe a œuvré tout au long de cette année à proposer des activités aux enfants du village quel que soit leur âge, nous participons donc à rendre le village accueillant, vivant. Les parents ont envie de s'investir, cela montre l'intérêt qu'ils ont pour l'Aipe et le milieu associatif. Cela permet également d'avoir un lien différent avec les membres de l'école. C'est une belle expérience que je vais renouveler l'année prochaine. L'équipe aime être entourée des nouveaux parents alors n'hésitez pas et bienvenus à ceux qui le souhaitent. »

Céline L. maman de 2 enfants en maternelle

« Nous venions d'emménager à Fleury, et je voulais m'intégrer et m'engager dans la vie de la commune. Plus particulièrement dans l'association des parents d'élèves.

C'est la troisième année que je suis membre, et je ne pense pas m'arrêter. Voir le ravissement et la joie des enfants, lorsqu'une activité est proposée est une

satisfaction personnelle. C'est vrai que cela demande de temps et parfois du "muscle", mais ça en vaut la peine. Sans compter sur le fait d'avoir rencontré et sympathisé avec d'autres parents, j'ai vraiment le sentiment de faire partie de la commune. »

Laëtitia L. maman d'un enfant en maternelle

« Je suis à l'Aipe depuis 3 ans (à l'entrée en PS de mon fils Noé). Je m'y suis inscrite pour participer à la vie du village et de l'école, et pour récolter de l'argent pour les projets de l'école ! Je suis enseignante et trop peu de parents s'investissent dans les associations de parents d'élèves, alors je me suis dit que ça serait bien que je montre l'exemple. Je ne tire que du positif de mon expérience avec l'AIPE ! Beaucoup de projet, cette année est vraiment riche, on est une bonne équipe, on rigole bien et ça permet aux nouveaux arrivants de s'intégrer plus facilement ! »

Delphine J. maman de 2 enfants en maternelle

« Membre de l'AIPE depuis un an, je suis rentrée dans cette association pour permettre aux enfants du groupe scolaire de partir en sortie scolaire. Le principe de faire plaisir aux enfants en leur proposant des activités et que, celles ci permettent en plus de financer des projets pédagogiques est ce qui m'a le plus séduite ! C'est doublement gagnant !

Faire partie de l'équipe me permet de connaître les autres parents et acteurs de la vie scolaire et de tisser des liens sociaux dans la bonne humeur et au service de nos enfants.

Anne B. maman de 2 enfants en primaire

Participer à la vie de nos communes, tisser des liens entre parents, permettre à nos écoles d'être dynamiques, de belles raisons de faire partie de l'équipe de l'AIPE !

Nos membres finissent cette année 2016/2017 avec la fierté du devoir accompli et surtout l'envie de continuer dans cette voie.

À bientôt

L'équipe de l'AIPE 2016/2017



(de haut en bas : fête d'Halloween, marche de Saint Nicolas, soirée de cohésion)



Associations

SPORT POUR TOUS FLEURY POUILLY

Lorsque vous lirez cet article, l'association Sport Pour Tous, aura clôturé comme de coutume, la fin de la saison sportive 2016-2017, par une soirée festive, joyeuse et très conviviale.

Pour la rentrée prochaine qui aura lieu le 4 Septembre 2017, nous rappelons ici, à l'intention surtout des nouveaux habitants de Fleury, quelques informations techniques de nos activités.

Tout d'abord, l'ambiance dynamique, conviviale et joyeuse fait partie intégrale de nos cours, il faut savoir que les différentes séances proposées par nos animatrices ont un bienfait pour votre santé et apportent vitalité et bien-être au quotidien, que ce soit sur le plan physique que mental.

Quelques exemples :

Les techniques cardio à forte dépense énergétique dites tendance énergie, comme le boxing énérgy permet, de développer les capacités cardio-respiratoires et réduire les risques de maladies cardio-vasculaires, d'améliorer la coordination et l'agilité, de tonifier et sculpter les principaux groupes musculaires, d'améliorer la densité osseuse et brûler les calories.

Les techniques de musculation dites : tendance work permettent de travailler et fortifier les muscles, d'améliorer la condition physique générale, d'acquérir plus de force et d'endurance dans toutes vos activités.

Les techniques d'expression dites : tendance move, comme le latino dance, permettent de s'exprimer à travers

des déplacements, chorégraphies, mêlant pas de danse et mouvements de gym, d'améliorer la coordination, de s'amuser et prendre plaisir, confiance en soi, travailler sa mémoire et bien sûr brûler des calories.

Les techniques douces inspirées du stretching, pilâtes, body relax dites : tendance wellness permettent d'améliorer la posture, l'équilibre des mouvements, de réduire le stress.

Accès à nos 6 cours hebdomadaire avec une seule cotisation payable en plusieurs fois coupon-Sport ANCV accepté, moins 35% du tarif pour les 12 ans 18 ans. Pour toutes ces bonnes raisons, rejoignez nous, venez, bouger, vibrer, danser, c'est votre santé.

Renseignements et inscriptions possibles lors du forum des associations le dimanche 3 Septembre 2017 au hall des sports de Pouilly (place Mahire).

Dans l'attente, le comité de Sport pour Tous vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Contacts :

EVELYNE MALLINGER Tél : 03.87.52.68.03

FRANCOISE DEUTSCH Tél : 03.87.52.56.56

Mail : sportous.mdruo@gmail.com

Consultez nos pages perso sur <http://www.vernois57.free.fr> (rubrique sport) ou sur Google vernois 57

Sport pour tous



La page des toutous... et de leurs propriétaires !

L'aboiement est une manifestation vocale qui fait partie du langage verbal du chien. Les raisons pour lesquelles un chien aboie sont multiples : accueil, invitation au jeu, alerte ou menace... le chien utilise ces vocalises pour communiquer ! Chez certains, l'aboiement exprime aussi le besoin d'activité, un stress, la peur, voir l'anxiété de séparation. La situation peut devenir problématique. Les aboiements peuvent parfois durer, ils semblent interminables et deviennent alors insupportables pour les maîtres mais aussi pour les voisins !

Lors d'aboiements excessifs, la première démarche indispensable est de demander conseil à son vétérinaire. Il est en effet primordial d'identifier leurs causes et de tenter d'y remédier afin de préserver la tranquillité de tous et les bons rapports de voisinage...



Promenade, en laisse ! Pour la tranquillité et la sécurité de tous, les propriétaires ont l'obligation de promener leur ami canin en laisse dans les lieux publics ou ouverts au public. (Loi n°83.629 du 12 juillet 1983).

Il est rappelé que les chiens de catégorie 2 (American Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa et assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler, sans être inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministre de l'agriculture et de la pêche) **doivent être déclarés à la mairie et que leur sortie dans l'espace public n'est autorisée que tenus en laisse et muselés.**



Tosa



Rottweiler



American Staffordshire Terrier

Les crottes de chiens, repaire des vers !

Si les crottes de chiens sont dangereuses pour la santé des animaux et des humains, c'est parce qu'elles sont un habitat favorable pour des vers parasites qui vivent dans les intestins de nos amis canins. La pollution fécale peut entraîner une contamination des mains et par là-même le risque d'absorption de germes ou de parasites fécaux. Leur ingestion par des enfants ou des personnes à la santé affaiblie peut provoquer de graves troubles nerveux, digestifs ou oculaires

Ces vers peuvent survivre de nombreux mois sur le sol, et les chiens peuvent facilement se contaminer en fouillant dans les déjections de leurs congénères.

Il existe des moyens de réduire ces risques : propriétaires, pensez à la vermifugation de votre chien et **ramassez ses crottes !**

Et pas d'excuses, les sacs à déjections sont gratuits en mairie !



FLEURY

RL DU 27/12/2016

L'embellissement du village à 2 euros par habitant

En cette période de fêtes, les habitants des villages visualisent aisément les efforts fournis par leur municipalité au sujet des décorations des rues, places et monuments municipaux.

A Fleury, Jeanine Leclerc, adjointe au maire, et Brigitte Langlois, conseillère municipale, aidées par Christiane, Monique et Yves, des habitants bénévoles, s'attellent tout au long de l'année, avec les agents municipaux, à rendre le village sans cesse plus joli.

Jeanine Leclerc détaille :

« Cela fait plus de neuf années que l'on est, saison après saison, aux petits soins pour l'aménagement paysager du village. Avec Olivier, le responsable des agents municipaux, nous avons pu garder notre deuxième étoile, cette année, en obtenant la mention spéciale coup de cœur du jury.

La municipalité encourage les habitants à décorer leur habitation, et à participer au concours organisé par l'amical des élus du Sud messin, comme M. et Mme Pernet et M. et Mme Mangeot, les lau-



Jeanine Leclerc (2^e à partir de la gauche), lors de la visite du jury des Villages fleuris, est la maître d'œuvre de l'embellissement de Fleury depuis plus de neuf années. Photo RL



Été comme hiver, la municipalité cherche à rendre la commune attrayante. Photo RL

réats 2016, pour notre village. Nous organisons aussi chaque année un marché aux plantes pour favoriser les échanges et les informations. Au cours de cette année, beaucoup de Fleurien nous ont témoigné leurs encouragements pour les travaux de réflexion et de décoration du bouledrome,

des entrées du village mais aussi la place de la Fontaine et de la rue de Lorraine.

Ces actions ont un coût financier que l'on réduit au maximum par le travail de toute l'équipe et aussi par l'utilisation des procédés de jardinage comme le bouturage et les semis de plantes vivaces

que nos agents préservent d'années en années dans la serre communale. Le budget pour toutes les actions d'été et les décorations de Noël s'élève, pour l'année écoulée, à moins de 2400€ soit à peine deux euros par habitants. Le village compte actuellement 1179 résidents ».

FLEURY

RL DU 08/01/2017

Une boîte à livres au printemps prochain



(De gauche à droite) : Marie-Jeanne Schmitt, Frédérique Bérard, Liliane Grosclaude et Blandine Sutter sont quatre des six personnes bénévoles qui s'occupent de la bibliothèque. Photo RL

À l'occasion de la nouvelle année, les animatrices de la bibliothèque ont invité les habitants à découvrir les lieux autour d'un petit-déjeuner.

« La bibliothèque de Fleury existe depuis 2011. Nous sommes six bénévoles pour assurer les permanences d'ouverture. Nous accueillons bien volontiers toute personne volontaire qui voudra bien nous aider pour ouvrir plus souvent, voir initier de nouvelles activités comme par exemple un club lecture » a dit Blandine Sutter.

Dans les locaux de la Maison des associations, prêts gracieusement par la mairie, la cinquantaine d'inscrits peut emprunter ou consulter sur place, il y a un petit coin cosy, des livres pour enfants, des bandes dessinées, des romans français, étrangers, des polars.

Le choix s'étend parmi un peu plus de deux mille ouvrages. Il y a aussi un ordinateur pour navi-

guer sur internet et consulter par exemple, le *Républicain Lorrain*.

Comment fonctionnez-vous ?

« L'activité bibliothèque fait partie de l'association Fleury loisirs qui nous alloue une somme annuelle de 420 € pour l'achat de nouveaux livres. Les inscriptions sont de sept euros par famille et par an. Nous acceptons aussi les dons de livres mais uniquement des ouvrages récents. »

Une boîte à livres

« La municipalité a fait l'acquisition de la cabine téléphonique située en face de la mairie. Nous allons en faire une boîte à livres. On espère que ce projet se réalisera d'ici le printemps prochain. »

Les horaires : jeudi de 15 h 30 à 17 h et samedi de 10 h à 11 h 30, Maison des associations (entre la mairie et la boulangerie).

FLEURY

RL du 16/01/2017

Une vie culturelle de proximité

Depuis trois ans, la municipalité s'est dotée d'une commission Culture, sport et associations. Sandrine Fey et Sandrine Sandras, aidées de huit bénévoles, mettent en commun leur enthousiasme et leur compétence pour animer la vie culturelle et sportive de la commune.

Rencontre avec Sandrine Fey et Sandrine Sandras qui, aidées de huit bénévoles, animent la vie culturelle et sportive de la commune.

Quels sont vos objectifs ?
Sandrine FEY : « Nous avons l'ambition de proposer aux Fleurien des rencontres théâtrales, musicales et sportives, diversifiées et de qualité. Le choix de ces manifestations est basé uniquement sur des coups de cœur et des rencontres à partager. »

Vous êtes aussi au service des associations...
Sandrine SANDRAS : « Chaque année, au mois de septembre, une Journée des associations est organisée en collaboration avec le village voisin de Pouilly. Le but est de présenter les diverses activités proposées aux habitants des deux communes. Une autre action pour mettre en valeur les associations consiste à donner la prise en charge de la buvette lors des concerts et des représentations théâtrales. »

Cette commission, c'est une affaire de femmes ?
Sandrine FEY : « La commission culture sport et associations veut apporter un souffle féminin au sein de la commune. C'est ainsi que "l'esprit nanas" de Fleury est né, avec comme volonté d'être solidaires et actives au sein du village. L'exemple le plus marquant est la participation à la course de solidarité



De gauche à droite : Sandrine Fey et Sandrine Sandras, les deux animatrices de la commission Culture sport et associations. Photo RL

La Messine du 1^{er} mai. Chaque année, les Fleuriennes marchent ou courent ensemble lors de cet événement sportif et caritatif. L'objectif 2017 est d'atteindre le chiffre de cent

Quels sont vos moyens ?
Sandrine SANDRAS : « La commission organise l'événement et la mairie y contribue avec l'aide logistique indispensable. Jusqu'à présent, le public a répondu présent à chaque

fois et attend la manifestation suivante avec plaisir, ce qui est un signe de succès et d'encouragement pour nous. Le prochain rendez-vous est samedi 21 janvier, à 21h, dans la salle ronde de Fleury, avec un duo féminin du nom de June pour une soirée en chansons sur des airs pop, rock et funk. Entrée gratuite, au champagne. »

Prochain rendez-vous samedi 21 janvier à 21h dans la salle ronde, avec June, un duo pop, rock et funk.

FLEURY RL DU 18/01/2017

De la rigueur pour maîtriser les finances

Devant une cinquantaine d'invités, parmi lesquels le député Denis Jacquat, la conseillère régionale Brigitte Torloting et les maires des communes voisines, Jeanine Leclerc, première adjointe au maire de Fleury, a présenté le bilan de l'année écoulée.



Jean-Paul Eckenfelder, maire de Fleury. Photo RL

« C'est sous le signe du contrôle des dépenses que 2016 a vu se concrétiser le réaménagement de la salle de la mairie; l'entretien du terrain de football; les marquages de sécurité aux abords de l'école et encore, la réfection du boulo-drome; l'embellissement, en toutes saisons, du village grâce au travail des ouvriers communaux et des bénévoles. »

Le souci récurrent de Jean-Paul Eckenfelder, est la maîtrise des finances. À ce titre, il se félicite de l'accroissement de la population puisque Fleury compte aujourd'hui 1 179 habitants. « Les baisses des recettes de la part des autorités de tutelle nous obligent à une grande rigueur financière, mais nous continuerons à investir pour le bien des Fleuriens. Il nous faut avancer en maîtrisant la fiscalité communale. »

Dans les projets de 2017, sont inscrits les travaux d'accessibilité

de la mairie; le réaménagement de la boulangerie; l'enfouissement des réseaux secs rue de la forêt; la réfection des terrains de tennis; la poursuite de la restauration de La Tour de Fleury, avec son association éponyme.

Le maire a fait part, pour un terme plus long, de la mutualisation de projets avec Pouilly comme, la construction d'une salle des fêtes, d'une maison médicale et de l'extension du périscolaire, qui lui, est prévu pour l'automne. « C'est aujourd'hui que l'on construit demain », a-t-il conclu.

RL DU 05/04/2017
sachez-le

Ils vont voter dès la fin du mois à Fleury



Photo RL

Fleury. Camille et Amandine, Arthur, Bastien, Marc, Hugo et Corentin. Ces sept jeunes majeurs, sur dix-huit recensés dans le village, ont répondu à l'invitation de la municipalité pour la cérémonie citoyenne. Le maire et ses adjoints ont arboré leurs écharpes pour donner un côté solennel à cette remise de cartes d'électeurs accompagnées du livret citoyen. Le maire a commenté les droits et devoirs énoncés dans ce livret ainsi que les valeurs fondamentales de la République. À eux de jouer !

les chiffres

71

RL DU 02/05/2017



Photo RL

Fleury. C'est le nombre de femmes mobilisées par Sandrine Fey, Sandrine Sandras, conseillères municipales, et Christel, bénévole de la commission sports, culture et association pour La Mes-sine, la course de solidarité en faveur du cancer du sein, hier à Metz. « Nous sommes en progression constante. Il y a deux ans, nous étions 55 et plus de soixante l'an dernier. Après la course, nous nous donnons toutes rendez-vous pour une séance de récupération festive sous la forme d'une auberge espagnole », précise Sandrine Sandras.

RL DU 19/05/2017

FAITS DIVERS

La nature salie à Fleury



Photo RL

Entre mardi soir et mercredi matin, un chasseur a découvert un dépôt sauvage de pneus, en bas de la route D 913, qui va de Fleury à Verny, en retrait de la vision des usagers de la route. La mairie de Fleury va procéder à l'enlèvement des pneus et le maire signale qu'une plainte sera déposée. La déchetterie de Verny se situe pourtant à quelques centaines de mètres.



Bibliothèque Fleury Loisirs

15 rue Gérard Mansion, L'équipe vous accueille le jeudi de 15H30-17H00 et le samedi de 10H00-11H30. N'hésitez pas, venez pousser la porte et découvrir tout un monde de lecture albums, livres jeunesse, BD, romans, thrillers....

Club-lecture à la bibliothèque de Fleury

Sous la houlette de Monique, la première réunion du club-lecture a eu lieu début avril. Réunissant des membres passionnés, ce temps leur a permis de faire partager leur livre du moment ou leur livre « coup de cœur ». D'autres réunions sont déjà prévues, rejoignez-les !



Un moment pour partager ses lectures et découvrir de nouveaux horizons littéraires...

Le coin du collectionneur



Les collectionneurs ont tous en points communs : la passion qui les anime bien sûr mais aussi la capacité à faire découvrir et partager cette passion.

Jean Albert ne déroge pas à la règle. Sa ferme recèle un élevage de pigeons qu'il ne cesse de développer. Élever des pigeons de race c'est d'abord les aimer, bien les connaître, les loger, les nourrir, les soigner, les baguer...

Le combilicteur a pour vocation de sélectionner et de choisir les reproducteurs et de préparer les pigeonneaux en vue d'expositions et de concours. Sa race de prédilection c'est le pigeon Strasser : c'est un pigeon grand, gros, large, bas sur patte. Il en existe plusieurs variétés : des rouges, des jaunes, des bleus écaillés etc.



En concours, ils sont jugés sur leur forme générale (largeur profondeur de poitrine etc...) la tête (forme yeux bec...) et leur couleur. Toute anomalie est rédhitoire et les jurys sont intraitables ! D'autres races viennent compléter l'élevage : des Lynx de Pologne, Carneau rouge et Texan autosexable.

La saison des concours commence en septembre ...

Aménagement du territoire, Fleury citée en exemple

Le mardi 30 mai, le SCoTAM (Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine) a organisé, à l'intention des élus de son territoire, une réunion et une visite à Fleury sur le thème de « la transformation d'un corps de ferme situé en cœur de village dans les règles de la loi NOTRe ».

Les participants ont été accueillis par la municipalité à la salle Raymond Feldmann. Un diaporama conçu par Emmanuel Viau de l'Aguram (Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle) sur les nouvelles règles d'urbanisation et de la maîtrise foncière dans la ruralité leur a été présenté.



Jean Paul Eckenfelder, maire de Fleury, a expliqué dans quel esprit ce projet a été conçu en collaboration avec M. Schroeder : créer des logements sans consommer d'espace foncier supplémentaire. Il était important de garder les bâtiments dans leur volume et leur implantation. Il fallait également préserver la cour d'un stationnement exagéré et pour cela des parkings souterrains ont été réalisés.



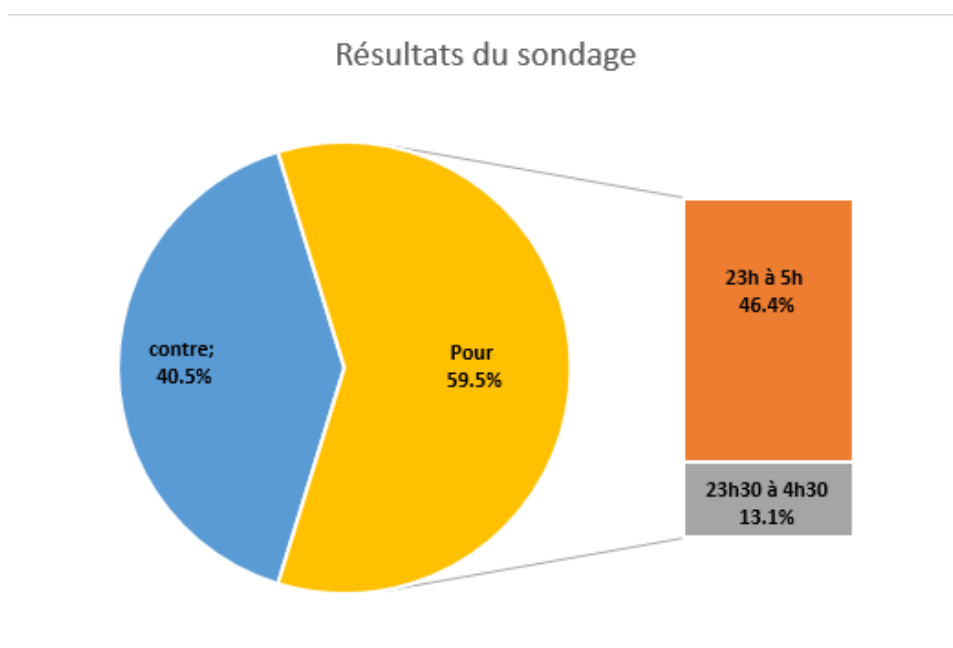
Et pour illustrer ces propos...

Après cette présentation, une visite du Domaine de la Tour a permis de se rendre compte du travail réalisé. La visite d'une maison témoin a terminé cette après midi d'information sur le savoir faire en milieu rural concernant l'aménagement du territoire.

Sondage sur l'extinction de l'éclairage public

Au mois de mars, la Mairie vous a demandé par le biais d'un sondage si vous étiez pour ou contre l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit.

A noter que 237 foyers sur 540 ont répondu. Ci-dessous, les résultats de la consultation :



Suite au résultat du sondage et après avis favorable du conseil municipal l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h sera effective pour cet été.

Brèves



Lorsqu'une personne s'effondre et ne montre aucun signe de vie : elle est en arrêt cardiaque. **Dans ce cas, il faut appeler les secours.** En attendant leur arrivée, il faut masser le cœur pour oxygéner le cerveau. Le massage cardiaque est à ce stade indispensable et vital, qu'on ait un défibrillateur ou pas. On peut demander à quelqu'un d'approcher un **DAE** : Défibrillateur Automatisé Externe.

À quoi sert le défibrillateur ?

Lorsqu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque de survenue brutale, le cœur peut être relancé par un choc électrique délivré par un défibrillateur. L'objectif est de détecter une fibrillation, c'est-à-dire une contraction anarchique du cœur.

Le défibrillateur automatisé externe (DAE) est un appareil qui permet :

- d'analyser l'activité électrique du cœur de la victime ;
- de reconnaître une anomalie du fonctionnement électrique du cœur à l'origine de l'arrêt cardiaque ;
- de délivrer ou d'inviter le sauveteur à délivrer un choc électrique (information vocale et visuelle) afin d'arrêter l'activité électrique anarchique du cœur.

Comment utiliser le défibrillateur ?

Tout d'abord, il faut ouvrir le défibrillateur et suivre les instructions vocales. Collez ensuite les électrodes : une sous la clavicule et l'autre sous le sein gauche. Connectez le câble. Une fois connecté, le défibrillateur indique qu'il réalise une analyse du rythme cardiaque et qu'il ne faut pas toucher la victime. Cette analyse dure quelques secondes. Il est important de ne pas toucher la victime pour ne pas perturber l'analyse.

Ensuite, il existe deux possibilités :

- **Choc recommandé** : l'appareil choque ou propose de choquer (suivant qu'il est entièrement automatique ou semi-automatique) ; il faut alors appuyer sur le bouton qui

clignote. Surtout ne pas toucher la victime.

- **Choc non recommandé** : il faut alors reprendre le massage cardiaque.

Peut-on utiliser un défibrillateur chez un enfant ?

En cas d'urgence, tous les DAE peuvent être utilisés sur les enfants. D'après les règles édictées par l'ERC (European Resuscitation Council), un défibrillateur automatisé externe peut être utilisé efficacement et en toute sécurité chez les enfants à partir de un an. Dans ce cas Il est recommandé d'utiliser des "électrodes pédiatriques" pour les enfants entre 1 et 8 ans pesant moins de 25 kg. Ces électrodes pour enfants réduisent le niveau d'énergie transmis lors du choc.

Que faire si la victime porte un timbre autocollant médicamenteux ?

Si la victime présente un timbre autocollant médicamenteux sur la zone de pose des électrodes, le sauveteur retire le timbre et essuie la zone avant de coller l'électrode.

Si la victime présente un stimulateur cardiaque (le plus souvent le sauveteur constate une cicatrice et perçoit un boîtier sous la peau, sous la clavicule droite ou est informé par la famille) à l'endroit de pose de l'électrode, le sauveteur colle l'électrode à un travers de main de l'appareil (environ 8 cm de la bosse perçue).

Que faire si la victime se trouve sur une surface en métal ou mouillée ?

Si la victime est allongée sur un sol mouillé (bord de piscine, pluie...) ou si son thorax est mouillé, le sauveteur, si possible, déplace la victime pour l'allonger sur une surface sèche. Et si possible, sèche son thorax avant de débiter la défibrillation.

Si la victime est allongée sur une surface en métal, si cela est possible et en se faisant aider si besoin, le sauveteur déplace la victime ou glisse un tissu sous elle (couverture...) avant de débiter la défibrillation.

Pour sauver une personne :

il faut :

. alerter

. masser

. défibriller



Un autre choix pour Fleury (le regard des élus minoritaires).

Le budget est l'acte fondamental de la gestion municipale. Pour nous, élus minoritaires, c'est aussi un document permettant d'établir le bilan des engagements de la majorité (compte administratif 2016) et de prendre connaissance des projets que le maire et son équipe mettront en œuvre (budget primitif 2017).

Nous n'avons pas approuvé le compte administratif ni le budget pour les raisons suivantes :
la majorité des projets prévus en 2016 ne sont pas exécutés ou sont abandonnés :

Projets	Prévu budget 2016	Prévu budget 2017
Travaux cimetière	20 000 € Pas fait	20 000 €
Travaux salle polyvalente	60 000 € Fait en partie	30 000 €
Rue de la forêt	80 000 € Pas Fait	200 000 €
Rue de l'église	35 000 € Abandonné	
Terrains de tennis	102 000€ Pas fait	110 000 €
Travaux et Matériel Mairie (1)	63 000 € Pas fait	113 000 €
Rue de Lorraine et rue des Vergers (2)		1 100 €
Rénovation de la tour (3)	95 000 € Pas fait	100 000 €
Équipements communaux et boulangerie (4)	50 000€ Pas fait	20 000 €
Acquisition de terrains		25 000 €
Périscolaire	?	160 000 € environ (5)

1. L'accessibilité de la mairie est une obligation légale et ancienne qui aurait dû être réalisée depuis 2015.
2. Le chantier est terminé depuis juin 2014. L'entreprise doit reprendre les malfaçons. Ce n'est pas fait à ce jour.
3. le budget 2015 inscrivait 160 000 € de travaux qui ne seront pas exécutés.
4. Le budget 2015 prévoyait 50 000€ de travaux qui ne seront pas exécutés
Pas d'information précise. Nous ignorons le coût définitif du projet attendu depuis 3 ans.

Ce bilan révèle un manque d'efficacité et de disponibilité du maire qui n'accorde pas le temps nécessaire à ses fonctions municipales (la présidence de la CCSM est devenue prioritaire). A cela s'ajoute des désaccords internes (4 démissions) et le faible effectif de l'équipe majoritaire. En définitive, le bilan à mi-mandat est mauvais tant en termes de gouvernance que d'avancement des projets.

Les prévisions inscrites au budget 2017 (voir tableau). En termes de prévisions, les dépenses de fonctionnement pour 2017 sont envisagées à la baisse. C'est positif. Les taux des taxes ne changent pas. C'était une de nos recommandations.

La somme budgétée (200 000€) pour la rue de la forêt est élevée. Nous veillerons à ce que les travaux ne se poursuivent pas au-delà de la zone urbaine.

La rénovation de la tour (100 000 €): la gestion de cette affaire est inadaptée (voir notre point de vue dans lys Info N°17 et 18). Le projet de musée est abandonné, on parle désormais d'un gîte (moderne ou « Renaissance »). Il n'y aura probablement pas plus de gîte que de musée compte tenu des contraintes techniques et financières. Il fallait un peu réfléchir avant d'accepter, sans contrepartie, cet édifice. Le maire est contraint d'interroger la population pour trouver la solution qu'il n'a pas su mettre en œuvre. Il laissera sans doute à ses successeurs le soin de solutionner (et de financer) cet embarrassant dossier. Quant aux Compagnons de la tour, ils continuent efficacement leur travail.

En 2015 (conseil du 30 juin), les élus ont accepté à l'unanimité, la vente d'un terrain. La vente n'est toujours pas réalisée, la recette ne figure pas dans le budget 2017. Pourquoi une affaire aussi simple ne se concrétise pas rapidement ?

La rue Notre Dame (chaussée très dégradée) va bénéficier d'une pré-étude (4 000€). C'est positif, les élus minoritaires la demandaient avec insistance pour la troisième année consécutive. Cette pré-étude préfigurerait, nous l'espérons, des travaux de remise en état pour 2018.

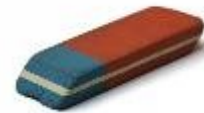
Les élus minoritaires d'Un autre choix pour Fleury (E. Vimbert, J. Carsignol, A. Kremer) vous souhaitent un bel été et d'excellentes vacances.

Jeux

			8	6																	
			2	3									5	2							
		7					2														
6	1			2				4	8				9	5			6		1	4	
			6	4									4		1						
4	3			5					9	6			3	1			5			7	6
		6					4				8				7						9
			5	1							4				2		4				
			3	9											8		3				



				8	6																
		5	2												8	3					
				5	2																



			5	7											9	3							
			3	6					6						7	5							
		4					7								4						6		
2	5			8				4	3					4	3			8			7	9	
			6	1											1		9						
1	3			2					8	7					8	5			3			1	6
		7						5								2						8	
			8	3																		3	6
			1	4																		8	4

8	2	5	1	3	7	9	6	4															
4	9	3	8	5	6	2	1	7															
6	7	1	9	2	4	8	3	5															
9	3	4	2	6	1	5	7	8															
7	8	6	3	4	5	1	2	9															
5	1	2	7	9	8	3	4	6															
2	5	7	6	1	9	4	8	3	1	7	5	9	2	6	1	7	4	3	8	5			
1	4	8	5	7	3	6	9	2	3	4	8	5	7	1	3	2	8	6	9	4			
3	6	9	4	8	2	7	5	1	9	6	2	8	3	4	9	5	6	1	7	2			

1	5	2	7	3	9	4	6	8															
4	8	7	2	6	5	9	1	3															
3	6	9	8	4	1	5	2	7															
7	1	5	4	9	2	8	3	6															
6	9	3	5	8	7	2	4	1															
2	4	8	6	1	3	7	5	9															

8	6	9	7	2	1	3	4	5															
2	7	4	5	3	9	6	1	8															
1	3	5	6	8	4	2	9	7															

5	3	4	8	2	7	9	1	6	4	5	3	7	8	2	6	4	9	3	5	1			
1	8	6	9	4	5	3	2	7	8	1	6	4	5	9	1	3	8	2	7	6			
2	9	7	1	3	6	5	4	8	2	9	7	1	6	3	7	5	2	8	9	4			
7	1	3	5	6	9	4	8	2															
6	2	9	7	8	4	1	5	3															
4	5	8	2	1	3	6	7	9															
3	6	1	4	7	2	8	9	5															
9	4	2	6	5	8	7	3	1															
8	7	5	3	9	1	2	6	4															

9	3	1	4	2	7	5	6	8															
6	4	7	8	1	5	9	3	2															
5	2	8	9	6	3	1	4	7															
8	7	6	3	9	1	4	2	5															
3	1	5	2	7	4	6	8	9															
2	9	4	5	8	6	7	1	3															

SUDOKU

Agenda des manifestations

- Samedi 1 juillet 2017
Kermesse de l'école organisée par l'AIPE
- Dimanche 3 septembre 2017
Journée des associations à Pouilly
- Samedi 9 et dimanche 10 septembre 2017
Fête patronale organisée par les associations et le Comité des Fêtes
- Dimanche 24 septembre 2017
Marché aux plantes organisé par le Comité des Fêtes
- Dimanche 7 octobre 2017
Marathon Metz Mirabelle
- Dimanche 15 octobre 2017
Marché fermier organisé par le Comité des Fêtes
- Vendredi 17 novembre 2017
Repas du Beaujolais organisé par le Tennis Club
- Dimanche 12 novembre 2017
Théâtre : « Huis Clos » de Jean Paul Sartre organisé par la Commission Sport Culture Associations
- Dimanche 21 janvier 2018
Théâtre « Ex voto » de Xavier Durringer organisé par la Commission Sport Culture Associations

retrouvez l'agenda des manifestations sur notre site
www.fleury.fr

Associations

A.I.P.E. (Assoc. Intercommunale des Parents d'Élèves)	
Présidente Nathalie Corso	Tél. : 06 65 47 41 97
ART CULTURE CREATION	
Président Philippe Lochon	Tel. : 03 87 64 37 86
CHORALE LA VILLAGEOISE	
Présidente Jeannette Clede	Tél. : 06 23 02 43 56
FLEURY FOOTBALL CLUB	
Président Cédric Subra	Tél. : 06 11 59 31 56
FLEURY LOISIRS	
Président Aimé Gentit	Tél. : 06 62 20 48 12
KANY CLUB	
Président André Kremer	Tél. : 06 14 84 59 81
LES COMPAGNONS DE LA TOUR SAINT NICOLAS FLEURY	
Président Thierry Redeler	Tel. : 06 07 03 45 33
SPORT CULTURE LOISIRS	
Présidente Martine Nichil	Tél. : 06 30 69 08 01
SPORT POUR TOUS	
Présidente Evelyne Mallinger	Tél. : 03 87 52 68 03
TENNIS CLUB	
Président Jacques Remigy	Tél. : 06 89 99 57 38